

Cote du document: EB/124
Date: 29 novembre 2018
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Procès-verbal de la cent vingt-quatrième session du Conseil d'administration

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Atsuko Hirose
Secrétaire du FIDA
Bureau du Secrétaire
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: a.hirose@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef de l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Table des matières

| | Paragraphe | Page |
|---|-------------------|-------------|
| I. Introduction et ouverture de la session | 1-7 | 1 |
| II. Décisions du Conseil d'administration | 8-109 | 2-28 |
| A. Adoption de l'ordre du jour | 8-11 | 2-3 |
| B. Informations actualisées sur les activités relatives à l'excellence opérationnelle au service des résultats (OpEx) | 12-18 | 3-5 |
| C. Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2019, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2019 et plan indicatif pour 2020-2021 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA | 19-26 | 5-6 |
| D. Projet de plan d'action pour l'intégration de la jeunesse | 27-31 | 7-8 |
| E. Rapports du président du Comité de l'évaluation sur les cent unième et cent deuxième sessions | 32-35 | 8 |
| F. Évaluation au niveau de l'institution de l'architecture financière du FIDA et informations actualisées sur la transformation de l'architecture financière du FIDA | 36-39 | 9-10 |
| G. Informations actualisées sur l'état d'avancement de l'accord entre la direction du FIDA et IOE: Phase II | 40 | 10 |
| H. Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour le Cameroun | - | 10 |
| I. Document d'orientation révisé – Examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA | 41-42 | 10-11 |
| J. Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) et Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) | 43-52 | 11-13 |
| K. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) | 53-54 | 13 |

| | | | |
|--------------------|---|---------|-------|
| L. | Rapport de situation sur l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles | 55-58 | 14 |
| M. | Questions opérationnelles | 59-61 | 15 |
| N. | Questions financières | 62-69 | 15-17 |
| O. | Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) et évaluations de la stratégie et du programme de pays (ESPP) | 70-81 | 18-20 |
| P. | Propositions de projet/programme soumises à l'attention du Conseil d'administration | 82-85 | 20-21 |
| Q. | Don au titre du guichet dons au secteur privé à Delivery Associates en faveur du Programme visant à encourager la mise en œuvre des résultats dans le secteur agricole | 86 | 22 |
| R. | Gestion du risque institutionnel | 87-93 | 22-23 |
| S. | Questions diverses | 94-101 | 24-26 |
| T. | Questions de gouvernance | 102-105 | 27 |
| III. | Clôture de la session | 106-108 | 27-28 |
| IV. | Documents présentés pour information | 109 | 28 |
| V. | Informations données dans le cadre du principe d'adaptation à l'objectif visé | - | 28 |
| Annexes | | | |
| I. | Délégations à la cent vingt-quatrième session du Conseil d'administration | | 29 |
| II. | Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent vingt-quatrième session | | 47 |
| III. | Ordre du jour | | 50 |

Procès-verbal de la cent vingt-quatrième session du Conseil d'administration

I. Introduction et ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)

1. La cent vingt-quatrième session du Conseil d'administration est ouverte par le Président du FIDA et président du Conseil d'administration, Gilbert F. Houngbo.
2. Le Conseil d'administration est saisi des documents dont la liste figure à l'annexe II.
3. Le procès-verbal suit l'ordre dans lequel les points inscrits à l'ordre du jour ont été discutés lors de la session. S'il y a lieu, les principaux résultats des délibérations sont exposés dans un encadré placé au début du point correspondant.
4. Le Président souhaite la bienvenue aux représentants nouvellement accrédités au sein du Conseil d'administration:
 - Pour la Belgique l'Ambassadeur Frank Carruet
 - Pour la Finlande Satu Lassila
 - Pour l'Allemagne Annette Seidel
 - Pour l'Inde Prashant Goyal
 - Pour l'Indonésie Syukur Iwantoro
 - Pour le Pakistan l'Ambassadeur Nadeem Riyaz
 - Pour le Qatar Akeel Hatoor
 - Pour les États-Unis Elizabeth Lien
5. Il souhaite également la bienvenue aux représentants qui participent à un Conseil d'administration pour la première fois, en particulier Alexandra Bugailiskis, Ambassadrice du Canada, et Eric Hilberink, représentant des Pays-Bas, ainsi qu'aux autres délégués et aux observateurs de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme alimentaire mondial (PAM) qui assistent à cette session.
6. Le président du Conseil d'administration déclare ouverte la cent vingt-quatrième session.
7. Le discours d'ouverture du président du Conseil d'administration est en ligne sous la cote EB 2018/124/INF.8.

II. Décisions du Conseil d'administration

A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

Résultats des délibérations:

1. Le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour présenté dans le document EB 2018/124/R.1/Rev.1 avec les modifications indiquées ci-après, et il prend note du calendrier de travail. L'ordre du jour et le calendrier de travail seront de nouveau révisés pour tenir compte des modifications suivantes:
 - a. L'examen des points ci-après est reporté à la cent vingt-cinquième session du Conseil d'administration, en décembre 2018:
 - i. Proposition d'instauration d'un système de vote électronique au FIDA;
 - ii. Quatrièmes journées de réflexion du Conseil d'administration: Tableau des questions et des mesures visant à renforcer la gouvernance du FIDA;
 - iii. Renforcement du rôle de gouvernance d'organes subsidiaires du Conseil d'administration;
 - iv. Mise en œuvre de la Décennie de l'agriculture familiale de 2019 à 2028: Le rôle du FIDA.
 - b. Les points suivants sont retirés du calendrier de travail, et le Conseil d'administration sera invité à les approuver au moyen d'un vote par correspondance.
 - i. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-deuxième session du Conseil des gouverneurs;
 - ii. Participation d'observateurs aux sessions du Conseil d'administration;
 - iii. Demande de statut d'observateur auprès du FIDA.
 2. Le président du Conseil d'administration indique que, étant donné le grand nombre de questions de fond qui seront soumises à l'attention du Conseil d'administration à sa session de décembre 2018, une session de trois jours est prévue.
8. Le président du Conseil d'administration informe ce dernier que l'ordre du jour mis en ligne sous la cote EB 2018/124/R.1/Rev.1 tient compte de l'ajout, à la rubrique "Questions diverses", d'un point concernant la contribution du FIDA à la réforme du système des Nations Unies pour le développement, à la demande du Royaume-Uni. L'ordre du jour fera l'objet d'une nouvelle révision pour retirer la proposition portant sur le Programme de services d'appui à l'entrepreneuriat et à l'emploi des jeunes en Indonésie, qui sera soumis au Conseil d'administration en décembre afin de disposer d'un délai supplémentaire pour faire aboutir les négociations. Le président du Conseil d'administration formule également des propositions visant à organiser les débats de façon plus rationnelle, étant donné le nombre de points qu'il est prévu d'examiner au cours de la session.
 9. Le coordonnateur de la Liste A souligne qu'il importe que le Conseil d'administration dispose de suffisamment de temps pour échanger à propos des questions de fond qu'il est prévu d'examiner, tout en faisant en sorte d'utiliser de manière efficace et efficiente le temps imparti. Il fait connaître les préférences de la Liste A en ce qui concerne la durée des séances du matin et de l'après-midi et de la session dans son ensemble, et il fait valoir que des discussions approfondies sont nécessaires à propos des questions de gouvernance et du résultat des journées de réflexion du Conseil d'administration de 2018. Compte tenu de ces éléments, il propose de reporter l'examen de certains points à la prochaine session du Conseil

d'administration. Il suggère en outre qu'une réunion du Bureau du Conseil des gouverneurs soit organisée pour examiner les modalités d'organisation du Conseil des gouverneurs de 2019, l'objectif étant de réunir les conditions d'une véritable collaboration avec les gouverneurs du FIDA.

10. D'autres représentants partagent le point de vue de la Liste A en ce qui concerne le calendrier. En conséquence, le Conseil d'administration convient de reporter l'examen de certains points à la session de décembre et d'en approuver d'autres au moyen d'un vote par correspondance, comme le propose le président du Conseil d'administration.
11. En conclusion, le président assure aux représentants au Conseil d'administration que leurs préoccupations seront prises en considération et seront examinées plus en détail avec les Coordonnateurs et amis.

Questions institutionnelles (point 3 de l'ordre du jour)

B. Informations actualisées sur les activités relatives à l'excellence opérationnelle au service des résultats (OpEx) (point 3 a) de l'ordre du jour)

Résultats des délibérations:

1. Le Conseil d'administration examine les informations actualisées concernant l'OpEx et les précisions apportées à propos des points suivants:
 - i) synergies avec le programme de réforme du système des Nations Unies;
 - ii) utilisation du budget;
 - iii) unité consacrée au changement, à la production de résultats et à l'innovation;
 - iv) mesures prises pour maintenir la qualité élevée des opérations et renforcer les gains d'efficacité.
2. Des informations actualisées sur le déroulement des activités seront soumises à l'examen du Conseil d'administration à chacune de ses sessions.

12. Des comparaisons sont faites entre les objectifs de la réforme du système des Nations Unies pour le développement actuellement en cours et les objectifs poursuivis dans le cadre de l'OpEx. Ces deux réformes ont pour objet de renforcer l'impact obtenu et d'améliorer la coordination des activités: i) au niveau national; ii) avec les organismes ayant leur siège à Rome (OSR) et les autres entités des Nations Unies et partenaires; iii) de manière à miser davantage sur les activités hors prêts comme la gestion des savoirs ou la concertation sur les politiques publiques. En réponse à des questions portant sur les pôles régionaux et infrarégionaux, la direction explique que l'expérience et les enseignements tirés des pôles déjà en place seront mis à profit pour élaborer des mandats et des plans de travail communs, ce qui aura l'avantage de faciliter les contrôles.
13. Le Conseil d'administration est informé que les membres seront invités à formuler des observations à propos du projet de cadre de délégation des pouvoirs avant sa mise au point définitive. Dans l'intervalle, et afin de préparer la décentralisation du budget, le FIDA fait le nécessaire pour que les contrôles indispensables soient entièrement intégrés dans les systèmes informatiques, de manière à faciliter la mise en place de mécanismes de vérification appropriés.
14. Des éclaircissements sont apportés en ce qui concerne le faible taux d'exécution du budget de l'OpEx. Les membres sont informés que des dépenses seront

prochainement engagées en raison de la signature de mémorandums portant sur la création de bureaux de pays du FIDA, de la prise en charge de coûts informatiques et de la mise en œuvre du programme de départ volontaire, entre autres. Les membres accueillent avec satisfaction les mesures prises pour prendre en considération le bien-être du personnel, notamment moyennant une communication volontariste et dynamique et un accompagnement et un encadrement individualisés.

15. Prenant note de l'appel à renforcer la participation des organisations de la société civile et du secteur privé en complément des progrès de la prise en charge nationale des opérations du FIDA, la direction rappelle qu'une stratégie de participation citoyenne doit être présentée au Conseil d'administration en avril 2019, et que ces questions seront traitées dans ce cadre.
16. Des informations complémentaires sont fournies à propos de la structure et de la fonction de l'unité consacrée au changement, à la production de résultats et à l'innovation. Cette unité répondra à la nécessité de pérenniser cette fonction institutionnelle, afin d'être en mesure d'inscrire la réforme dans une démarche globale, de dégager des synergies, de suivre la mise en œuvre, de contribuer à la gestion du changement et à la résolution des problèmes, de promouvoir une culture de l'amélioration permanente axée sur l'obtention de résultats et de garantir la pérennité des avantages. S'agissant des incidences budgétaires, le FIDA a entrepris de chercher à rationaliser les coûts pour compenser le coût des moyens nécessaires pour faire fonctionner cette unité.
17. De l'avis général, l'objectif d'exécution arrêté par la direction pour 2019 est ambitieux, puisqu'il représente près de 50% du programme de prêts et dons prévu pour la période couverte par la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11). La direction fait observer que la concentration de la conception et de l'approbation des projets et programmes en début de période est délibérée puisqu'elle répond à la nécessité de prendre les mesures audacieuses qui s'imposent pour atteindre les objectifs de développement durable. Le programme de prêts et dons prévu pour 2019 tire parti d'économies d'échelle, étant donné que le FIDA concevra et présentera au Conseil d'administration des projets plus vastes, mais en moins grand nombre. Par ailleurs, une marge de manœuvre existe, ce qui permet de poursuivre l'action entreprise dans le domaine du renforcement de la qualité et de l'assurance qualité sans mettre en péril la réalisation d'un programme de prêts et dons conforme au niveau cible arrêté pour FIDA11.
18. La direction donne aux représentants l'assurance que les mesures prises pour accroître les gains d'efficacité ne compromettent pas la qualité des projets et programmes du FIDA. Conscient qu'il est difficile de trouver un équilibre entre l'accélération de la conception des projets et leur qualité, le FIDA a mis en place un certain nombre de mesures d'atténuation, parmi lesquelles:
 - de nouvelles procédures de conception des projets (comprenant notamment des procédures d'examen et d'approbation simplifiées, et un examen approfondi si nécessaire) en application desquelles les projets seront classés en fonction de critères comme le contexte national, les risques, les procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC), le portefeuille en cours, l'expérience des précédentes interventions et les éléments factuels disponibles;
 - des procédures révisées pour les programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP), afin de faire en sorte que les stratégies de pays mettent davantage l'accent sur la recherche de synergies, la coordination et les partenariats;
 - la mise en place d'équipes d'exécution des projets dont les membres, qui sont issus de l'ensemble des administrations concernées, sont responsables et

comptables de la qualité, du respect du calendrier d'exécution, du suivi et de la mise en œuvre;

- des outils de suivi, comme la matrice d'efficacité des activités de développement, qui permettront d'assurer le suivi systématique des engagements pris pour FIDA11 au regard d'objectifs et d'indicateurs clairs;
- le tableau de bord des risques du FIDA, qui permettra d'obtenir davantage d'éléments concernant les risques opérationnels et financiers.

C. Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2019, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2019 et plan indicatif pour 2020-2021 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (point 3 b) de l'ordre du jour)

Résultats des délibérations:

1. Le Conseil d'administration examine l'aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2019, et l'aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2019 et le plan indicatif pour 2020-2021 du Bureau indépendant de l'évaluation (IOE) du FIDA, tels qu'ils figurent dans le document EB 2018/124/R.3. Le Conseil d'administration prend note des synthèses des examens effectués par le Comité d'audit et par le Comité de l'évaluation présentées par les présidents de ces comités.
2. En ce qui concerne le programme de travail du FIDA, le Conseil d'administration obtient l'assurance que:
 - a. des mesures sont en place pour analyser en permanence la capacité à mener à bien la concentration ambitieuse des ressources financières sur l'exercice 2019 – avec un programme prévisionnel de prêts et dons d'un montant de 1,76 milliard d'USD – et pour veiller à ce que l'accent mis sur le volume d'exécution ne se fasse pas au détriment de la qualité de la conception et de la mise en œuvre des projets;
 - b. Des informations complémentaires seront données dans le document final qui sera soumis au Conseil d'administration à sa session de décembre, qui comprendra notamment des demandes de financement additionnel en faveur de projets en cours.
3. Notant que le budget administratif du FIDA est relativement élevé par rapport à celui d'autres institutions financières internationales, et compte tenu du fait que le budget proposé pour 2019 est supérieur à celui de l'exercice 2018 en termes réels, des éclaircissements sont apportés en ce qui concerne le budget de 2018 auquel il est fait référence, dont le montant comprend l'augmentation approuvée pour prendre en charge les dépenses de fonctionnement liées à la décentralisation, mais ne comprend pas l'enveloppe budgétaire exceptionnelle de l'OpEx. Plusieurs membres font observer que l'augmentation de 0,7% en termes réels devra s'accompagner d'arguments convaincants et qu'ils attendent avec intérêt d'engager des discussions constructives avec la direction pour trouver des solutions afin de parvenir à une croissance zéro du budget en termes réels.

19. Le Conseil d'administration se félicite que le FIDA souscrive à l'initiative de réforme du système des Nations Unies pour le développement et prend note que la hausse

de la contribution au système de coordonnateurs résidents des Nations Unies qui en résulte représente une partie de l'augmentation du budget administratif en termes réels qui est proposée (environ 0,2 pour cent). En réponse à des questions, la direction explique que le FIDA ne ménagera aucun effort pour compenser cette hausse des coûts à moyen terme, étant entendu qu'à l'avenir il conviendra d'examiner attentivement les incidences financières à long terme sur le budget du Fonds.

20. Conscients que la taille du FIDA rend plus difficile l'obtention systématique d'économies d'échelle, les membres espèrent néanmoins que les examens entrepris et les activités OpEx permettront de trouver de nouveaux moyens d'améliorer la productivité. Les membres du Conseil d'administration demandent que les gains d'efficacité soient exposés de manière transparente dans le projet de budget et que soient présentées des informations permettant d'analyser les incidences des dépenses passées et à venir sur le renforcement de l'efficacité et de l'efficacité.
21. Le Conseil d'administration prend note que la direction se propose de créer une unité consacrée au changement, à la production de résultats et à l'innovation. Tout en approuvant le principe de cette création, les membres demandent des précisions sur les effectifs et les coûts liés à cette unité, et ils suggèrent que la direction tire parti des ressources et des compétences disponibles en interne. Ils souhaitent par ailleurs obtenir un complément d'information sur la logistique et les coûts de réinstallation du personnel liés à la décentralisation.
22. Certains représentants demandent des éclaircissements sur la proposition de reporter des crédits à hauteur de 5%, ce qui n'est pas conforme au plafond de report fixé à 3%. La direction explique que, si les économies réalisées permettent ce report, les fonds pourront être utilisés pour avancer l'application des dispositions concernant l'âge réglementaire de la cessation de service à 65 ans.
23. Les représentants se félicitent que la direction soit déterminée à améliorer le rapport coût-efficacité à l'avenir, et ils soulignent qu'il est important de disposer des ressources nécessaires pour que le FIDA agisse avec plus d'efficacité et d'efficacité.
24. La direction remercie les représentants au Conseil d'administration de leurs observations, qui contribueront à donner sa forme définitive au projet de programme de travail et budget. En outre, la direction assure aux membres que le FIDA fera tout ce qui est en son pouvoir pour maîtriser l'ensemble des coûts, en favorisant de nouveaux gains d'efficacité lorsque c'est possible, dans les limites de l'élasticité inhérente à la structure des coûts du FIDA, et en gardant à l'esprit la nécessité de préserver la qualité des projets et de l'exécution et de poursuivre la consolidation engagée.
25. Les membres accueillent avec satisfaction le projet de programme de travail et budget d'IOE et saluent le travail important entrepris par le Bureau. Faisant observer que son projet de budget pour 2019 marque une diminution en termes réels, IOE précise comment il va s'y prendre pour rechercher des gains d'efficacité tout en veillant à préserver la grande qualité des produits d'évaluation: il compte notamment réaliser ces produits en interne et recourir davantage à des consultants à l'échelon national ou régional pour en resituer les conclusions dans leur contexte. Des informations supplémentaires sont également données en ce qui concerne les dépenses exceptionnelles liées à l'examen externe par des pairs. Cet examen offrira une bonne occasion d'examiner la pertinence des indicateurs de performance actuellement appliqués par IOE et l'adéquation de ses ressources. En réponse aux questions, IOE donne des précisions sur les critères utilisés pour sélectionner les stratégies et programmes de pays à évaluer chaque année.
26. Le Conseil attend avec intérêt l'examen des versions finales des projets de budget et de programme de travail du FIDA et d'IOE à sa session de décembre.

D. **Projet de plan d'action pour l'intégration de la jeunesse (point 3) c) de l'ordre du jour)**

Résultats des délibérations:

1. Le Conseil accueille avec intérêt le projet de plan d'action pour l'intégration de la jeunesse et salue les efforts déployés par la direction pour prendre systématiquement en compte la question de la jeunesse dans les opérations du FIDA.
2. La version finale de ce plan d'action, qui sera plus concise et tiendra compte des observations reçues, sera soumise à l'approbation du Conseil d'administration à sa session de décembre.

27. Le Conseil d'administration apprécie plus particulièrement les quatre domaines d'action sur lesquels portera ce plan: i) mise en œuvre de programmes de pays prenant en compte les jeunes; ii) renforcement des capacités de mise en œuvre; iii) gestion des connaissances fondées sur des données factuelles et communication stratégique; iv) politiques, plaidoyers et partenariats.
28. Dans les observations qu'ils formulent, les membres du Conseil d'administration insistent sur les points suivants:
 - La jeunesse ne constitue pas un groupe homogène, et chaque catégorie de jeunes – par exemple, la jeunesse urbaine et la jeunesse rurale, les hommes et les femmes jeunes, ou les jeunes handicapés – a des besoins qui lui sont propres, qui vont du manque d'accès à la terre à des actifs limités (ressources financières ou autres).
 - Il est nécessaire de veiller à associer systématiquement les jeunes aux prises de décisions et de faire en sorte que le plan d'action réponde aux besoins réels et puisse être adapté aux différents contextes.
 - Il importera de mettre l'accent sur la formation et le renforcement des capacités et sur les possibilités offertes par les technologies au service de l'innovation.
 - Il faudra exploiter les partenariats, en particulier dans les domaines où le FIDA ne dispose pas d'un solide avantage comparatif, tout en renforçant les capacités institutionnelles du Fonds.
 - Il est nécessaire de s'orienter vers une agriculture plus moderne et d'investir dans les systèmes alimentaires et les chaînes de valeur afin de mettre en place des moyens d'existence viables sur le plan économique.
29. La direction indique que les organisations de jeunes qui collaborent avec les équipes des projets appuyés par le FIDA seront répertoriées afin de mieux cerner leurs besoins spécifiques et de déterminer les domaines dans lesquels la collaboration mérite d'être intensifiée. En outre, il est rappelé que le FIDA a entrepris de réviser ses directives en matière de ciblage, et que ce travail prendra en considération le plan d'action en faveur de la jeunesse ainsi que les plans d'action qu'il est prévu d'établir pour d'autres thèmes à prendre en considération de manière systématique.
30. En ce qui concerne les partenariats, la direction est déjà en contact avec différents organismes comme la FAO, l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Fonds des Nations Unies pour la population, afin de déterminer dans quels domaines il conviendrait de collaborer en ce qui concerne l'intégration de la jeunesse. Le FIDA collabore aussi avec des

instituts de recherche afin d'analyser la situation économique des personnes handicapées dans les zones rurales, sachant que les données disponibles sont limitées.

31. La version finale du plan d'action comprendra également une analyse visant à déterminer comment structurer au mieux le suivi et évaluation afin d'appréhender les résultats et les enseignements dégagés.

Évaluation (point 4 de l'ordre du jour)

E. Rapports du président du Comité de l'évaluation sur les cent unième et cent deuxième sessions (points 4 a) i) et ii) de l'ordre du jour)

32. Le Conseil d'administration prend note des rapports présentés oralement par George Lantu, représentant de l'Indonésie récemment élu président du Comité de l'évaluation. Ces rapports sont établis à partir des procès-verbaux des cent unième et cent deuxième sessions du Comité de l'évaluation, publiés sous la cote EB 2018/124/R.5 et EB 2018/124/R.6.
33. Le Conseil souligne l'importance de la fonction d'évaluation et se félicite de l'évaluation externe par les pairs, qui comprendra des entretiens avec un large éventail de parties prenantes et analysera l'optimisation de l'utilisation des ressources ainsi que l'efficacité des politiques, des processus et des produits d'évaluation.
34. Tout en reconnaissant la grande qualité des recommandations et des enseignements issus des évaluations, les membres suggèrent que leur utilité pourrait être renforcée s'ils étaient disponibles plus tôt. En réponse à cette remarque, IOE explique que les évaluations sont généralement faites après l'achèvement du projet, mais que les recommandations et enseignements peuvent être utiles à la conception de nouveaux projets et à la mise en œuvre des opérations en cours. Une concertation avec la direction est menée pour déterminer les domaines dans lesquels des évaluations s'avèreraient utiles, et les programmes de travail sont élaborés en conséquence.
35. La direction convient que l'exécution des projets nécessite un suivi permanent. Des mesures sont actuellement prises pour pouvoir intervenir plus en amont des problèmes afin d'y faire face rapidement lorsqu'ils se posent. Par exemple, le tableau de bord recensant les projets à risque est régulièrement analysé afin de se préoccuper sans tarder des points qui pourraient poser problème et de redresser le cap si nécessaire; le Système de gestion des résultats opérationnels et le cadre relatif à l'efficacité en matière de développement fournissent en temps réel des données concernant l'impact et les résultats. Le renforcement de la décentralisation permettra d'assurer le suivi et l'appui à l'exécution de manière plus étroite et plus réactive.

F. Évaluation au niveau de l'institution de l'architecture financière du FIDA (point 4 b) de l'ordre du jour) et informations actualisées sur la transformation de l'architecture financière du FIDA (point 8 b) de l'ordre du jour)

Résultats des délibérations:

1. Le Conseil d'administration examine l'Évaluation au niveau de l'institution (ENI) de l'architecture financière du FIDA ainsi que la Déclaration du Comité d'audit à ce sujet et les informations actualisées sur la transformation de l'architecture financière du FIDA communiquées par la direction.
2. Le Conseil d'administration insiste sur la nécessité de procéder à une analyse plus approfondie des conclusions et recommandations issues de cette ENI et de leurs incidences sur la viabilité financière du Fonds.
3. Il est convenu que la direction examinera les recommandations issues de l'ENI et les résultats de l'évaluation indépendante approfondie des risques financiers afin de déterminer les mesures à mettre en œuvre immédiatement et de présenter des analyses aux représentants pour qu'ils les examinent à la session de décembre du Conseil d'administration.
4. Une feuille de route plus détaillée sur les prochaines étapes sera examinée à l'occasion des journées de réflexion du Conseil d'administration de 2019, afin d'étudier les enjeux financiers et politiques et les questions de développement, et de rechercher un consensus sur la voie à suivre.

36. Constatant que les conclusions de cette ENI et les recommandations qui en découlent soulèvent des questions fondamentales à propos des caractéristiques et de la structure à venir du FIDA, les membres considèrent qu'un examen et des discussions approfondis avec les États membres sont nécessaires. Un large consensus se dégage parmi les membres du Conseil d'administration, qui conviennent de la nécessité de mieux appréhender la portée des recommandations issues de cette évaluation. En particulier, la direction est invitée à procéder à une analyse minutieuse de la demande de prêts à des conditions ordinaires à moyen et long terme, en se fondant sur des éléments factuels. Certains membres préconisent d'envisager la modification des conditions de prêt ordinaires avec prudence, afin de faire en sorte que le FIDA reste compétitif et ne risque pas de perdre une partie de sa clientèle de pays à revenu intermédiaire.
37. Des précisions sont demandées en ce qui concerne la gestion des risques et la viabilité financière à long terme du FIDA, qui seront passées au crible pour attribuer une note de crédit au FIDA. Dans le même ordre d'idées, il est rappelé qu'il est urgent d'examiner le Cadre pour la soutenabilité de la dette et qu'il faut rechercher des solutions permettant de compenser les revenus dont le Fonds est privé du fait de son application. La vulnérabilité des pays à l'égard de l'endettement et le principe qui consiste à "ne pas nuire" devraient continuer de figurer parmi les principaux éléments à prendre en considération pour accorder des financements du FIDA.
38. Les membres accueillent favorablement les propositions portant sur la couverture des risques de change et la diversification des ressources du FIDA, tandis que les avis divergent en ce qui concerne la mise en place de guichets de financement dédiés aux aides d'urgence, étant donné le risque de voir le FIDA s'écarter progressivement de sa mission et le fait que le Fonds privilégie le développement à long terme plutôt que les interventions d'urgence.

39. Bien qu'il soit admis que les emprunts sur les marchés de capitaux constituent pour le FIDA un moyen de diversifier l'origine de ses ressources et de répondre aux demandes de financement, plusieurs membres soulignent l'importance des contributions aux reconstitutions des ressources, qui devraient continuer de représenter le cœur des ressources du FIDA. Par ailleurs, le Conseil d'administration reconnaît la nécessité de disposer d'un personnel doté de compétences spécialisées appropriées et de renforcer la gouvernance financière à tous les niveaux, en gardant à l'esprit que les représentants des organes directeurs du FIDA sont nommés par les États membres souverains.

G. Informations actualisées sur l'état d'avancement de l'accord entre la direction du FIDA et le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA sur l'harmonisation des méthodes et des systèmes d'évaluation indépendante et d'autoévaluation du FIDA: Phase II (point 4 c) de l'ordre du jour)

40. Le Conseil d'administration prend note des informations actualisées sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la phase II de l'accord d'harmonisation entre IOE et la direction. Compte tenu de l'examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA, IOE et la direction ont décidé d'un commun accord d'attendre le rapport final du groupe chargé de cet examen afin de faire en sorte que les conclusions et les recommandations qui en seraient issues puissent éclairer la phase II de l'accord d'harmonisation.

H. Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour le Cameroun (point 4 e) i) de l'ordre du jour)

Résultats des délibérations:

1. Le Conseil d'administration se félicite que le Gouvernement camerounais ait à cœur d'appliquer les recommandations formulées à l'issue de l'évaluation de la stratégie et du programme de pays, qui sont présentées dans le document EB 2018/124/R.9.
2. Notant les insuffisances constatées à la faveur de cette évaluation, le Conseil d'administration demande des précisions sur les mesures d'atténuation visant à éviter que de telles situations ne se reproduisent à l'avenir. La direction donne des informations complémentaires sur les mesures prises pour assurer la vigilance et la réactivité et redresser rapidement le cap en cas de problème affectant les opérations dans les pays, notamment moyennant la collecte de données en temps réel et les dispositifs de suivi par les tiers.

I. Document d'orientation révisé – Examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA (point 4 d) de l'ordre du jour)

Résultats des délibérations:

1. Le Conseil d'administration approuve la version révisée du document d'orientation relatif à l'examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA et attend avec intérêt d'être saisi du rapport final à sa session de septembre 2019.

41. Le président du groupe chargé de cet examen externe par les pairs, Joseph Eichenberger, assure aux membres du Conseil d'administration que l'utilisation optimale des ressources et l'efficacité sont des questions essentielles qui seront

abordées lors de cet examen, puisque celui-ci portera sur l'utilité des évaluations pour leurs principaux clients, l'affectation des ressources et l'application des pratiques optimales.

42. La question de l'objectivité et de l'indépendance du groupe chargé de l'examen externe par les pairs est soulevée. Son président assure au Conseil d'administration que le Groupe de coopération pour l'évaluation est composé de professionnels et que ses travaux se fondent sur des outils et des procédures établies afin de garantir l'objectivité. Le groupe fera de son mieux pour assurer un équilibre entre examen externe indépendant et prise en considération du contexte dans lequel les évaluations sont conduites au FIDA, afin que les résultats présentent une utilité pour le Fonds.

J. Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) (point 4 f) de l'ordre du jour) et Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) (point 5 de l'ordre du jour)

Résultats des délibérations:

1. Le Conseil d'administration examine le RARI, accompagné de la réponse de la direction, qui sont présentés dans le document EB 2018/124/R.12 et son additif, ainsi que le RIDE, assorti des observations formulées par IOE, qui sont présentés dans le document EB 2018/124/R.13 et son additif.
2. Les questions pour lesquelles un suivi est jugé nécessaire sont les suivantes:
 - poursuite de la transmission d'informations sur la prise en compte systématique des questions climatiques;
 - examen de l'utilité du RARI et de sa date de publication;
 - révision des directives en matière de ciblage;
 - présentation d'autres propositions pour le thème d'apprentissage du RARI 2019;
 - analyse approfondie du cofinancement.

43. Les membres félicitent IOE et la direction pour la qualité et l'objectivité des rapports et observent avec satisfaction la convergence des constats concernant la performance du FIDA dans les deux rapports. Ils prennent note avec inquiétude de la stagnation de la performance du portefeuille du FIDA et du recul d'un certain nombre d'indicateurs, dont l'efficacité, la durabilité, l'impact sur la pauvreté rurale et l'égalité des sexes. Il faudrait que les rapports donnent des précisions afin d'expliquer cette érosion constatée au fil des ans. Des mesures devront être prises pour inverser cette tendance, surtout dans l'éventualité d'un développement du modèle financier et du modèle opérationnel du FIDA. La direction est invitée à mettre en œuvre sans délai les réformes récemment adoptées et à adapter le portefeuille en cours, de manière à obtenir plus rapidement un effet quantifiable sur la performance. Il est à espérer que les prochaines éditions du RARI et du RIDE feront état d'une amélioration de la performance des projets par rapport à son niveau actuel.
44. La direction détaille les différentes mesures prises pour améliorer l'efficacité, parmi lesquelles la mise en place d'un cadre de pointage de l'optimisation des ressources, la concentration des ressources sur un nombre réduit de pays, la conception d'opérations de plus grande ampleur, dont l'expérience montre qu'elles donnent de meilleurs résultats et permettent d'accélérer les décaissements, la mise en œuvre

- d'un plan d'action détaillé concernant les décaissements, et la mise en service d'outils permettant d'automatiser la passation des marchés, les décaissements et la collecte des données de suivi.
45. Tout en reconnaissant que l'érosion de la performance peut s'expliquer par la proportion plus importante de projets mis en œuvre dans des pays présentant des situations de fragilité dans la cohorte de projets de l'année considérée, les membres exhortent la direction à voir dans ce recul de la performance un défi qui doit être surmonté. Le programme spécial pour les pays présentant des situations de fragilité, qui sera lancé durant la période couverte par FIDA11, permettra d'améliorer la performance, de même que le surcroît d'attention portée aux facteurs de vulnérabilité au stade de la conception des projets.
 46. La direction est invitée à se conformer à la recommandation formulée dans le RARI préconisant d'arrêter des stratégies de retrait au stade de la conception et d'y consacrer une section dans tous les prochains COSOP et descriptifs de projet. Cette méthode serait également fort utile pour améliorer la durabilité et l'appropriation par les pouvoirs publics des pays concernés.
 47. L'indicateur relatif à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes diminue lentement mais régulièrement, ce qui est jugé particulièrement préoccupant. La direction, qui prend ce constat très au sérieux, a entrepris d'actualiser le plan d'action pour l'égalité entre les sexes pour aller au-delà de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et pour obtenir une transformation profonde dans 25% des projets. Les considérations liées à la problématique femmes-hommes et l'inclusion sociale seront prises en considération dès la phase de conception des projets.
 48. Le Conseil d'administration se félicite de la progression de la performance en matière d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des ressources environnementales. Notant l'importance de la prise en compte systématique des aspects climatiques et le fait qu'il s'agit d'un travail de longue haleine, le Conseil d'administration demande à la direction de continuer à rendre compte de ces questions dans les prochaines éditions du RIDE.
 49. Compte tenu des conclusions dégagées dans le RARI concernant le thème d'apprentissage sur le ciblage, les membres attendent avec intérêt la révision des directives en matière de ciblage, qui apportera la clarté nécessaire et permettra d'éviter de choisir entre l'action au service des populations les plus pauvres et les plus vulnérables et le renforcement de l'efficacité. Il convient également de prêter attention à l'intégration des populations les plus pauvres dans les systèmes de marché et de s'attacher à résoudre les contradictions potentielles entre le ciblage des plus pauvres d'entre les pauvres et l'essor des stratégies misant sur les filières axées sur les marchés. Il serait opportun de poursuivre les débats pour déterminer comment atteindre simultanément ces deux objectifs. L'évaluation au niveau de l'institution de la contribution du FIDA au développement de filières au profit des pauvres conduite par IOE pourra éclairer utilement ces discussions.
 50. Bien que le Conseil d'administration constate que le FIDA est en bonne voie pour atteindre la majorité des cibles arrêtées pour FIDA10, il juge la poursuite de l'érosion du ratio de cofinancement préoccupante. La direction indique qu'une analyse approfondie des facteurs qui expliquent cette baisse a été entreprise et que celle-ci sera présentée au Conseil d'administration en décembre. Cette analyse a pour objet de faciliter la recherche de solutions permettant d'inverser cette tendance. La direction souligne les disparités régionales et insiste sur l'importance de la taille des projets pour attirer les cofinancements nationaux et internationaux. Plus le projet est vaste, plus il est susceptible de susciter l'attention du monde politique, et par conséquent d'attirer des financements plus importants. Par ailleurs, les représentants prennent note de l'intention de la direction d'établir des relations au niveau de l'institution avec les principales sources de cofinancement à l'échelle

régionale et de convenir d'une réserve de projets commune dès la phase de conception.

51. Dans une déclaration commune, les membres de la Sous-Liste C1 accueillent avec satisfaction le RARI et le constat qu'il dresse, mais ils s'interrogent sur la pertinence de sa forme actuelle, et en particulier sur son utilité pour le FIDA, compte tenu du laps de temps qui sépare la collecte des données et la présentation au Conseil d'administration. Ce point pourrait être examiné dans le cadre de l'examen externe par les pairs ou abordé lors d'une prochaine session du Comité de l'évaluation.
52. Dans le même ordre d'idées, le thème d'apprentissage proposé pour l'édition 2019 du RARI est remis en question. Étant donné que le FIDA est en train de reconfigurer la conception des projets, il ne paraît pas opportun d'évaluer ce qui se faisait auparavant dans ce domaine. À la session de décembre du Conseil d'administration, IOE soumettra d'autres thèmes d'apprentissage envisageables.

K. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) (point 6 de l'ordre du jour)

Résultat des délibérations:

- Ayant examiné le PRISMA accompagné des observations d'IOE, qui sont présentés dans le document EB 2018/124/R.14 et son additif, le Conseil d'administration se félicite de la forte proportion de recommandations appliquées.

53. Le Conseil d'administration se félicite que la direction ait appliqué 86% des recommandations d'IOE et constate que les recommandations en instance concernent le portefeuille de projets de la République démocratique du Congo, qui est suspendu. La direction indique que cette suspension est levée à compter du 12 septembre et qu'elle va s'atteler immédiatement à donner suite à ces recommandations.
54. À propos de la question des délais de mise à disposition des évaluations, les membres se félicitent que les rapports d'achèvement de projet, qui sont des éléments indispensables à la réalisation des évaluations indépendantes, soient présentés plus rapidement. Le délai moyen qui sépare l'achèvement des projets et la présentation de ces rapports a été ramené de 41 mois à neuf mois. Étant donné que la responsabilité de la présentation des rapports d'achèvement de projet incombe aux emprunteurs, la direction est résolue à collaborer étroitement avec eux pour réduire encore les retards.

L. Rapport de situation sur l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles (point 12 de l'ordre du jour)

Résultats des délibérations:

1. Le Conseil d'administration prend note du Rapport de situation sur l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles présenté dans le document EB 2018/124/R.41.
2. De l'avis général, cette question est de la plus haute importance, et il est convenu qu'un rapport de situation sera présenté à chaque session du Conseil d'administration.
3. La direction étudiera la possibilité que le FIDA siège à un comité établi au PAM, auquel participent des représentants des États membres et de la direction et dont la mission consiste à examiner et analyser les méthodes optimales de lutte contre le harcèlement, notamment le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles.

55. Dans une déclaration formulée au nom des trois listes, le Conseil d'administration remercie la direction pour ce rapport exhaustif qui met en évidence l'action entreprise par le FIDA pour prévenir et réprimer le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles. Le Conseil d'administration se félicite également des mesures prises pour renforcer les politiques, les procédures et les dispositifs mis en place à cet égard, tant au siège que sur le terrain. Les membres du Conseil d'administration soulignent qu'il est important de se doter de dispositifs de signalement fiables et faciles d'accès, et insistent sur la nécessité de mettre en place une culture dans laquelle les victimes se sentent suffisamment en sécurité pour se faire connaître et porter des accusations.
56. Le Conseil d'administration prend note des activités de sensibilisation entreprises et souscrit au projet de la direction, qui a l'intention de conduire auprès du personnel une enquête anonyme sur le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles. Il invite la direction à donner plus de détails sur cette enquête et sur la généralisation de mesures de lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles dans toutes les activités financées par le FIDA.
57. Les membres prennent note des mesures prises pour promouvoir la tolérance zéro en matière de harcèlement sexuel et d'exploitation et d'atteintes sexuelles auprès des bénéficiaires, des partenaires d'exécution et des sous-traitants. La direction indique que des mesures concrètes ont été prises pour susciter une prise de conscience, comme l'ajout de dispositions spécifiques dans les accords et contrats. De nouvelles actions de sensibilisation seront proposées dès la prochaine session du Conseil d'administration, en décembre.
58. Les membres se félicitent de la collaboration permanente entre les OSR et au sein du système des Nations Unies dans son ensemble, dans le cadre du Groupe d'étude du Conseil des chefs de secrétariat sur le harcèlement sexuel, ainsi que de la participation à l'Équipe spéciale du Comité permanent interorganisations chargée de l'application du principe de responsabilité à l'égard des populations touchées et de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. Le Conseil d'administration souligne combien il est important de faire converger l'ensemble des actions menées au sein des organismes partenaires.

M. Questions opérationnelles (point 7 de l'ordre du jour)

a) Rapport du président sur la neuvième réunion du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP)

59. Le Conseil d'administration prend note du rapport du président, Yaya Olaniran, représentant du Nigéria, sur la neuvième réunion du Groupe de travail sur le SAFP, établi sur la base du procès-verbal de cette réunion, qui est présenté dans le document EB 2018/124/R.15. Il prend connaissance avec intérêt des enseignements de l'examen de la formule du SAFP qui s'est achevé récemment. Faisant observer que la transformation de l'architecture financière du FIDA est en cours et qu'elle risque d'entraîner des répercussions sur le SAFP, les membres du groupe de travail sont impatients d'examiner, lors de leur prochaine réunion, un plan de travail concret et détaillé assorti d'un calendrier, dans la perspective d'une révision du SAFP pour la période de FIDA12.

b) Groupe de travail sur le cadre de transition

Points 7 i), ii) et iii) de l'ordre du jour: Rapport du président sur les première, deuxième et troisième réunions du Groupe de travail sur le cadre de transition

Résultats des délibérations:

1. Le Conseil d'administration accueille avec satisfaction le rapport du président du Groupe de travail sur le cadre de transition sur ses première, deuxième et troisième réunions, établi sur la base des procès-verbaux présentés au Conseil dans les documents EB 2018/124/R.16, EB 2018/124/R.17 et EB 2018/124/R.18.
2. Le Conseil d'administration recommande d'éviter de surcharger le cadre de transition avec des enjeux qu'il vaudrait mieux aborder au cours de la troisième phase. À cet égard, la direction fait observer que le groupe de travail pourrait recenser les questions en suspens et faire des propositions au Conseil d'administration en décembre en ce qui concerne les prochaines étapes, les tâches et les responsabilités.

60. S'exprimant au nom de la présidente du Groupe de travail sur le cadre de transition, l'Ambassadrice Maria Cristina Boldorini, représentante de l'Argentine, empêchée, Yousef Al-Bader, représentant du Koweït au Conseil d'administration et membre de ce groupe de travail, présente le rapport.
61. Les membres se déclarent satisfaits du séminaire informel sur le cadre de transition organisé avant la session du Conseil. Les membres du Conseil d'administration qui ne sont pas représentés dans le Groupe de travail sur le cadre de transition et les autres représentants des États membres sont invités à participer aux consultations informelles sur cette question qui se tiendront le 8 octobre.

N. Questions financières (point 8 de l'ordre du jour)

a) i) et ii) Rapports du président sur les cent quarante-neuvième et cent cinquantième réunions du Comité d'audit

62. Le Conseil d'administration examine les rapports sur les cent quarante-neuvième et cent cinquantième réunions du Comité d'audit présentés par son président, Alberto Cogliati, représentant de l'Italie, tels qu'ils figurent dans les documents EB 2018/124/R.29 et EB 2018/124/R.30, et il prend note des informations communiquées.

c) Mise à jour des conditions de financement

Résultats des délibérations:

1. Le Conseil d'administration accueille avec satisfaction la mise à jour des conditions de financement présentée dans le document EB 2018/124/R.31, salue l'exhaustivité du document et réserve un accueil globalement favorable à la formule proposée. Les membres conviennent de la nécessité que le FIDA modernise et diversifie son offre de produits financiers et ses conditions de financement, l'objectif étant de gagner en souplesse et de multiplier les options proposées aux emprunteurs, sans perdre de vue le mandat du FIDA, qui est une institution de financement du développement, et le fait que le cœur de sa mission consiste à agir au service des plus pauvres d'entre les pauvres.
 2. Étant donné qu'il est possible que ces nouveaux produits financiers soient mis en place à compter de janvier 2019, des informations complémentaires sont demandées et apportées à propos des points suivants: incidences sur les opérations et les finances du FIDA, prévisions concernant l'utilisation des nouveaux produits, aptitude du personnel et des parties prenantes à gérer ces produits, évolution des risques, et caractère urgent de l'application des modifications proposées, eu égard à la qualité et la quantité d'instruments offerts et à l'impact de la modulation de la prime d'échéance envisagée.
 3. La mise à jour des conditions de financement sera révisée pour tenir compte des observations reçues. La version révisée, accompagnée d'un projet de résolution relatif aux modifications à apporter aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA, sera soumise à l'examen du Comité d'audit en novembre 2018 et présentée au Conseil d'administration en décembre, pour que celui-ci donne son aval avant de la soumettre au Conseil des gouverneurs pour adoption officielle en février 2019.
63. La direction indique que des activités de renforcement des capacités sont déjà en cours: des ateliers sont organisés pour que le personnel comprenne mieux les nouveaux produits et leurs modalités de mise en œuvre. Ce type d'activités se déroulent également dans les pays emprunteurs susceptibles d'être intéressés par ces nouveaux produits pour des projets qu'il est prévu de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration en 2019. En ce qui concerne le plan d'action pour faire face aux répercussions de ces modifications sur la gestion des risques, les travaux se poursuivent. S'agissant de la viabilité financière du FIDA, selon les projections, l'impact sera minime, et il ne sera perceptible qu'à long terme.
64. La comparaison avec les autres institutions financières internationales incite la direction à considérer que l'on peut raisonnablement compter sur une demande vigoureuse des emprunteurs pour ces nouveaux produits. Tout sera fait pour que les emprunteurs aient connaissance de toutes les possibilités qui leur sont offertes, afin qu'ils puissent faire leur choix en connaissance de cause.
65. Certains représentants font part de leur préoccupation concernant l'impact de la modulation de la prime d'échéance proposée pour certains pays emprunteurs, dans le contexte des réflexions engagées sur le cadre de transition. La direction explique qu'avec la structure proposée les emprunteurs seront de fait en mesure de choisir le produit le plus approprié en fonction du coût à l'échéance. Des catégories ont été prévues pour les pays bénéficiant d'exonérations et de remises à l'intention des pays en transition.

e) Rapport sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA

66. Le Conseil d'administration prend note du rapport de situation sur FIDA11 présenté dans le document EB 2018/124/R.32. Considérant que, à la date d'achèvement de la rédaction de ce rapport, 77 pays avaient annoncé des contributions à FIDA11, pour un montant total de 961,4 millions d'USD, ce qui représente 78% du niveau cible fixé à 1,2 milliard d'USD, les représentants exhortent les États membres qui n'ont pas encore annoncé leur contribution à le faire et ceux qui l'ont déjà fait à envisager d'augmenter leur contribution.
67. Il faut insister sur la nécessité de disposer de ressources suffisantes pour mettre en œuvre des approches porteuses de transformation à l'égard de la prise en compte systématique des enjeux du climat et de l'environnement, de l'égalité des sexes, de la nutrition et de la jeunesse. La direction indique que des consultations sont en cours avec un certain nombre d'États membres concernant la possibilité de verser des contributions complémentaires non affectées et d'accorder des prêts souverains ou des prêts de partenaires consentis à des conditions favorables. Cette dernière solution sera envisagée si le besoin s'en fait sentir et avec toute la prudence qui s'impose. Des précisions seront données au Conseil d'administration à l'issue de ces consultations.
68. En réponse à une question sur la méthode que le FIDA compte utiliser pour développer les cofinancements, le FIDA indique qu'une stratégie a été élaborée à cet égard. L'expérience montrant que les projets les plus vastes attirent généralement des cofinancements plus importants, des mesures seront prises en ce sens. Les partenariats existants seront également exploités, l'objectif étant de discuter des projets en préparation et de définir des domaines de synergie et des perspectives de cofinancement, ce qui pourrait permettre, à terme, d'amplifier et de reproduire des interventions qui ont porté leurs fruits.
69. Ayant fait observer que les ressources mobilisées auprès du secteur privé ne seront pas prises en compte pour déterminer dans quelle mesure le niveau cible arrêté pour FIDA11 est atteint, le Conseil d'administration est informé que des initiatives auprès du secteur privé sont à l'étude. Une stratégie actualisée concernant le secteur privé est en cours d'élaboration, et elle sera vraisemblablement soumise à l'attention du Conseil d'administration en avril 2019. La direction attend avec intérêt de prendre connaissance des avis du Conseil d'administration sur les moyens de développer la collaboration avec le secteur privé, de mobiliser les ressources disponibles, de proposer directement aux jeunes entrepreneurs des produits spécifiques et de s'attaquer aux problèmes de gouvernance qui peuvent se poser.

**d) Informations actualisées sur le Cadre des prêts de partenaires consentis à des conditions favorables et
f) Informations actualisées sur l'application de la section de la Norme internationale d'information financière (IFRS) 9 consacrée à la dépréciation**

Résultats des délibérations:

1. Le Conseil d'administration prend note des exposés oraux présentés par la direction concernant le Cadre des prêts de partenaires consentis à des conditions favorables et l'application de la section de l'IFRS 9 consacrée à la dépréciation.
2. Des informations actualisées continueront d'être régulièrement présentées au Comité d'audit et au Conseil d'administration.

Questions opérationnelles et évaluation (suite)

O. Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) et évaluations de la stratégie et du programme de pays (ESPP) (points 7 c) et 4 e) de l'ordre du jour)

Résultats des délibérations:

1. Le Conseil d'administration examine les COSOP pour l'Arménie, Cuba, l'Inde et la République de Moldova ainsi que les ESPP pour l'Inde et la République de Moldova.
2. Une synthèse des discussions portant sur ces points est présentée ci-après.

i) Asie et pacifique

Inde

70. Après examen, le Conseil d'administration unanime se déclare favorable au COSOP pour l'Inde (2018-2024), tout en soulignant l'utilité du séminaire informel tenu en juillet 2018, qui a été l'occasion d'un débat approfondi et constructif à propos de ce COSOP. Dans la déclaration qu'il prononce au nom de la Liste C, le représentant du Brésil se félicite de la décision du FIDA de fixer un seul objectif stratégique bien circonscrit pour ce COSOP, et il appelle le FIDA à examiner le potentiel que représente la jeunesse à la faveur de l'exécution du programme. Des précisions sont demandées à propos des perspectives de coopération Sud-Sud et triangulaire, car les enseignements de l'expérience de l'Inde en matière de développement présentent un grand intérêt et méritent d'être partagés. Les membres du Conseil d'administration représentant les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suisse se félicitent de la collaboration du FIDA avec le secteur privé et invitent le Fonds à faire connaître son expérience sur les moyens de mettre les marchés au service des populations pauvres. Ils incitent également le FIDA à jouer un rôle plus important pour influencer sur les politiques publiques en s'appuyant sur son expérience de la lutte contre la pauvreté dans des zones reculées et difficiles.
71. Accueillant ce nouveau COSOP avec satisfaction, IOE prend note du travail accompli pour donner suite aux recommandations issues de l'évaluation du programme de pays menée en 2016, particulièrement en ce qui concerne le ciblage et les activités hors prêts, et conseille de mettre régulièrement à jour les indicateurs du cadre de résultats.

72. S'exprimant au nom du Gouvernement indien, le Secrétaire adjoint du Département des affaires économiques remercie le FIDA d'avoir su adapter le COSOP à l'évolution des perspectives et des besoins du pays, et il appelle le Fonds à obtenir dans le cadre de ses projets des effets tangibles que d'autres puissent reproduire et transposer à plus grande échelle. Il fait savoir que le Gouvernement attache un grand intérêt à la collaboration avec le FIDA afin de s'attaquer aux enjeux systémiques du développement agricole et de la condition paysanne, et il appelle le Fonds à faire en sorte que les projets attirent un volume d'investissements privés plus important. Il insiste également sur l'importance de la coopération Sud-Sud et triangulaire et de l'assistance technique, et il invite le FIDA à collaborer avec les organismes à vocation technique comme la FAO.

ii) Amérique latine et Caraïbes

Cuba

73. Le Conseil d'administration accueille avec satisfaction le COSOP pour Cuba. Un certain nombre de membres, dont l'Angola, l'Argentine, le Brésil, le Cameroun, la Chine, la France, l'Italie, le Mexique, la République bolivarienne du Venezuela, la République Dominicaine, le Royaume-Uni et la Suisse, apprécient la qualité, la teneur et l'orientation stratégique de ce COSOP et les activités qu'il est prévu de mettre en place, et ils formulent des observations constructives.
74. Les membres considèrent que les objectifs stratégiques et la stratégie de ciblage proposés, ainsi que l'importance accordée à l'égalité des sexes et aux jeunes vivant en milieu rural, répondent bien aux priorités du Gouvernement, à la vulnérabilité de Cuba face aux changements climatiques et à la situation du pays. Ils soulignent que le FIDA occupe une place à part, à titre de partenaire de confiance de Cuba, puisqu'il appuie les réformes en cours en contribuant à améliorer la compétitivité du secteur agricole du pays tout en réduisant sa vulnérabilité face aux changements climatiques.
75. Le Royaume-Uni encourage le FIDA à déployer ses instruments de prêts et hors prêts de manière stratégique et à mobiliser des cofinancements à l'appui des réformes engagées par le Gouvernement. Le représentant de la Suisse souligne l'importance de la collaboration avec les OSR et les autres organismes du système des Nations Unies dans le cadre du nouveau Plan d'aide au développement des Nations Unies, ainsi qu'avec d'autres partenaires de développement actifs dans le secteur agricole, dont la Suisse. La représentante des États-Unis indique que, conformément à la position adoptée par son pays, les États-Unis n'appuieront aucun projet à Cuba.

iii) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

Arménie

76. Le Conseil d'administration se déclare favorable au COSOP pour l'Arménie. Faisant valoir l'importance de ce cadre stratégique pour aider les pays en transition comme l'Arménie, il insiste sur l'importance toute particulière que revêt la prise en main des activités par les pouvoirs publics et sur l'intention d'utiliser ce COSOP pour servir de guide aux autres donateurs et partenaires qui interviennent dans le secteur du développement agricole et rural du pays.
77. Le Conseil d'administration apprécie particulièrement cette approche, qui mettra le FIDA en position de chef de file de la concertation sur les politiques publiques et établira une base solide sur laquelle fonder l'harmonisation et la collaboration avec d'autres donateurs. Il se félicite des mesures prises pour se concerter avec l'ensemble des donateurs présents en Arménie, particulièrement dans le cadre de la collaboration entre les OSR et de la coopération avec l'Agence française de développement (AFD) et la Direction du développement et de la coopération de la Confédération suisse.

78. Les représentants proposent que le FIDA: i) se préoccupe des effets du développement de l'irrigation et de l'aquaculture sur l'environnement dans le pays et évalue attentivement ces risques durant l'exécution; ii) continue d'appuyer les instruments financiers au service des pauvres, comme il est proposé dans le COSOP.

République de Moldova

79. Le Conseil d'administration réserve un accueil favorable au COSOP pour la République de Moldova et à la note conceptuelle qui l'accompagne, et il juge pertinents le but et les objectifs stratégiques arrêtés par le FIDA, qui consistent à venir en aide aux populations pauvres productives en tirant parti des nouvelles possibilités qu'offre la transformation du monde rural amorcée dans le pays. Certains représentants soulignent l'importance de la concertation sur les politiques publiques et des activités hors prêts pour améliorer la situation des populations pauvres en milieu rural, ainsi que la nécessité de mettre en place des activités d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets à l'intention des paysans qui pratiquent une agriculture de subsistance.
80. En réponse à la suggestion de sélectionner et d'expérimenter des activités dans les principales chaînes de valeur, la direction précise que, dans le contexte de la République de Moldova, et compte tenu de l'instabilité des marchés à l'exportation, il est plus utile de mettre en œuvre une stratégie de développement des entreprises et de choisir les chaînes de valeur au cours de l'exécution des projets. Le FIDA est incité à mettre l'accent sur le renforcement des coopératives, qui constitue un moyen d'améliorer l'accès des petits paysans aux marchés, et à coordonner les activités mises en œuvre dans le cadre des projets avec d'autres donateurs comme l'Union européenne ou l'Allemagne.
81. Enfin, au nom de la Liste C, le représentant de l'Égypte se dit pleinement satisfait de la qualité, de la teneur et des orientations stratégiques de ce COSOP.

P. Propositions de projet/programme soumises à l'attention du Conseil d'administration (point 7 d) de l'ordre du jour)

Résultat des délibérations:

Le Conseil approuve quatre propositions de projet ou programme. Une synthèse des propositions et des débats du Conseil d'administration est mise en ligne sous la cote EB 2018/124/INF.10.

i) Afrique de l'Ouest et du Centre

a) Bénin: Projet d'appui au développement agricole et à l'accès au marché

82. Ayant examiné la proposition et l'accord de financement négocié figurant dans le document EB 2018/124/R.23 ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Bénin un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de treize millions trois cent vingt mille euros (13 320 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Bénin un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant de treize millions trois cent vingt mille euros (13 320 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

b) Tchad: Projet de renforcement de la productivité des exploitations agropastorales familiales et résilience

83. Ayant examiné la proposition présentée dans le document EB 2018/124/R.24, le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Tchad un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant de vingt-sept millions neuf cent mille euros (27 900 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

ii) Asie et Pacifique

a) Chine: Programme novateur de réduction de la pauvreté: Développement des agroentreprises spécialisées dans le Sichuan et le Ningxia

84. Ayant examiné la proposition présentée dans le document EB 2018/124/R.25 ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République populaire de Chine un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à soixante-dix-neuf millions cinq cent mille dollars des États-Unis (79 500 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République populaire de Chine un don d'un montant équivalant à cinq cent mille dollars des États-Unis (500 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

b) Pakistan: Mémoire du Président: Projet de réduction de la pauvreté dans le sud du Penjab

85. Ayant examiné la proposition présentée dans le document EB 2018/124/R.27, le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République islamique du Pakistan pour le Projet de réduction de la pauvreté dans le sud du Penjab un prêt additionnel à des conditions mixtes d'un montant de trente-six millions cinq cent mille dollars des États-Unis (36 500 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République islamique du Pakistan un don d'un montant de deux millions neuf cent mille dollars des États-Unis (2 900 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Q. Don au titre du guichet dons au secteur privé à Delivery Associates en faveur du Programme visant à encourager la mise en œuvre des résultats dans le secteur agricole (point 7 e) de l'ordre du jour)

86. Le Conseil d'administration examine la proposition figurant dans le document EB 2018/124/R.24 et approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le Programme visant à encourager la mise en œuvre des résultats dans le secteur agricole, accordera un don de trois millions cinq cent mille dollars des États-Unis (3 500 000 USD) à Delivery Associates pour un programme de trois ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

R. Gestion du risque institutionnel (point 9 de l'ordre du jour)

a) Tableau de bord des risques du FIDA et b) Informations actualisées sur l'évaluation indépendante des risques stratégiques et opérationnels du FIDA

Résultats des délibérations:

1. Le Conseil d'administration prend note des informations relatives au tableau de bord des risques du FIDA présentées dans le document EB 2018/124/R.33/Rev.1 et son additif. Les représentants prennent également note des informations actualisées sur l'évaluation indépendante des risques stratégiques et opérationnels du FIDA.
2. Un séminaire informel sera organisé pour faciliter la poursuite des discussions sur ce sujet.

87. Le Conseil d'administration se félicite des améliorations importantes apportées au tableau de bord depuis son dernier examen à la session d'avril, et il prend note des informations actualisées sur l'évaluation indépendante des risques stratégiques et opérationnels du FIDA, dont les conclusions apporteront un nouvel éclairage qui guidera la mise au point de ce tableau de bord.
88. Les représentants présentent des suggestions concernant les nouvelles améliorations à apporter au tableau de bord, qui constitue un outil de contrôle pour la direction et le Conseil d'administration. Ils proposent notamment:
- d'ajouter un calendrier calqué sur celui des résultats attendus de FIDA11;
 - de préciser le niveau de risque acceptable pour chaque volet du tableau de bord;
 - d'ajouter un indicateur dans la catégorie sociale, environnementale et climatique la plus élevée, outre l'indicateur actuel relatif au pourcentage de projets présentant un niveau de conformité insuffisant;
 - de relier chaque risque à un objectif stratégique;
 - d'ajouter une section analysant la probabilité des risques et leurs répercussions afin de faciliter leur détection précoce.
89. La direction convient que le Bureau de l'audit et de la surveillance ne doit pas figurer parmi les entités chargées de la gestion des risques; ce point sera rectifié dans les prochaines versions du tableau de bord.

90. En conclusion, le Conseil d'administration serait heureux d'avoir l'occasion de poursuivre les débats sur cet important sujet dans le cadre d'un séminaire informel.

c) Proposition préliminaire d'instruments pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets

Résultat des délibérations:

1. Le Conseil d'administration accueille avec satisfaction les propositions présentées dans le document EB 2018/124/R.34 relatives au mécanisme de préfinancement des projets et au mécanisme d'assistance technique au démarrage des projets, qui ont pour objet d'améliorer la préparation des projets et de faire en sorte que ceux-ci soient plus rapidement prêts à être mis en œuvre.
 2. La version finale de cette proposition, qui tiendra compte de l'ensemble des observations recueillies, sera soumise au Conseil d'administration pour approbation à sa cent vingt-cinquième session, en décembre 2018.
91. Les membres demandent des précisions sur les points suivants: calendrier de mise en place de ces mécanismes, risques qui s'y rattachent, conditions d'accès au mécanisme d'assistance technique, différences par rapport à l'assistance technique remboursable, et financement du mécanisme d'assistance technique au démarrage des projets.
92. La direction indique qu'il est prévu que ces deux mécanismes soient utilisés en amont de l'approbation des propositions de projets et programmes par le Conseil d'administration. Le risque qui se rattache à ces mécanismes, à savoir que les projets ne se concrétisent pas, est estimé à environ 4 à 5%, ce qui est comparable à la proportion constatée à la Banque mondiale et à la Banque africaine de développement. Quoiqu'il en soit, des accords juridiques seront établis au préalable et, si un projet n'aboutit pas, un remboursement interviendra rapidement. Afin de se prémunir contre les retards que pourrait entraîner la nécessité d'une ratification par le parlement, l'une des solutions envisagées consiste à signer au stade du COSOP un accord-cadre portant exclusivement sur les caractéristiques essentielles du projet. Ces accords seraient soumis directement à la ratification par le parlement, ce qui permettrait d'accélérer les procédures.
93. Le mécanisme d'assistance technique sera principalement destiné aux pays les plus pauvres et à ceux qui sont en situation de fragilité, mais d'autres pays pourront également y avoir accès. Les ressources pourraient provenir des annulations de prêt, qui représentent en moyenne environ 17% des financements approuvés. Ce mécanisme servira à préfinancer des activités préalables à l'exécution d'un projet.

S. Questions diverses (point 13 de l'ordre du jour)

- a) **Mémorandum d'accord entre l'Association internationale de la sécurité sociale et le FIDA sur l'extension de la protection sociale aux zones rurales**
- b) **Mémorandum d'accord entre le Centre international d'agriculture biosaline et le FIDA**
- c) **Mémorandum d'accord entre les universités ayant leur siège à Rome et le FIDA**

Résultats des délibérations:

1. Conformément à la section 2 de l'article 8 de l'Accord portant création du FIDA, le Conseil d'administration autorise le Président à négocier et conclure des mémorandums d'accord avec:
 - l'Association internationale de la sécurité sociale;
 - le Centre international d'agriculture biosaline;
 - le Département des sciences économiques et sociales de l'Université La Sapienza de Rome, le Département d'économie de l'Université Roma Tre et le Centre d'études économiques et internationales de l'Université de Rome Tor Vergata;

conformes en substance aux modalités présentées respectivement dans les documents EB 2018/124/R.42, EB 2018/124/R.43 et EB 2018/124/R.44.
2. Les mémorandums signés seront présentés au Conseil d'administration pour information lors d'une session ultérieure.

94. La direction indique que les perspectives de collaboration avec les institutions universitaires dans le domaine de l'agriculture seront recherchées dans d'autres pays, afin d'améliorer les travaux de recherche fondés sur des données probantes menés sur le terrain et de leur donner un plus grand retentissement.

e) **Conclusion d'arrangements juridiques entre le FIDA et le Fonds vert pour le climat**

Résultat des délibérations:

1. Ayant examiné le document EB 2018/124/R.47 portant sur la conclusion d'arrangements juridiques entre le FIDA et le Fonds vert pour le climat, le Conseil d'administration:
 - approuve le texte préétabli de l'accord-cadre d'accréditation, qui permet au FIDA de recevoir et d'administrer des ressources provenant du Fonds vert pour le climat conformément aux dispositions qui y sont prévues;
 - autorise le Président du FIDA à signer l'accord-cadre d'accréditation entre le FIDA et le Fonds vert pour le climat conformément en substance au texte préétabli qui est joint au document;
 - autorise le Président du FIDA à négocier et à conclure des accords ultérieurs sur l'activité financée concernant des projets spécifiques afin de financer des projets du FIDA en réserve ou en cours au moyen de ressources du Fonds vert pour le climat, mobilisées sous forme de dons ou de prêts.

95. Le Conseil d'administration félicite le FIDA pour les progrès des négociations entre le FIDA et le Fonds vert pour le climat. Faisant observer que les projets doivent être élaborés en respectant des exigences particulières pour pouvoir obtenir un financement du Fonds vert pour le climat, la direction précise qu'elle s'appuiera sur l'expérience déjà acquise dans le cadre de programmes comme le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne. Le FIDA a entrepris de rechercher des spécialistes extérieurs pour l'aider dans cette tâche. En outre, il se concerte en permanence avec d'autres organismes, dont la FAO et le PAM, pour partager l'expérience acquise et déterminer les domaines de coopération. Des précisions sont données à propos des procédures d'approbation des projets financés par le Fonds vert pour le climat et des accords y afférents.
96. Le Conseil d'administration se félicite de la collaboration engagée entre le FIDA et le Fonds vert pour le climat, notamment en ce qui concerne la mutualisation des savoirs entre les institutions, à l'appui de la réussite de la reconstitution des ressources du Fonds vert pour le climat.

d) Proposition d'acceptation de fonds supplémentaires pour le réseau de financement et d'investissement en faveur des PME agricoles et de l'agriculture paysanne (SAFIN)

Résultats des délibérations:

1. Le Conseil d'administration examine la proposition du FIDA portant sur l'acceptation de fonds supplémentaires d'un montant total de 360 000 USD en faveur du SAFIN présentée dans le document EB 2018/124/R.45.
2. À l'issue de cet examen, le Conseil d'administration autorise le Président du FIDA à négocier et conclure avec la Small Foundation et le New Venture Fund des accords de fonds supplémentaires en appui à ce réseau, conformément aux modalités indiquées dans ce document.
3. Les accords signés seront présentés au Conseil d'administration pour information lors d'une session ultérieure.

f) Informations actualisées sur le Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (ABC) (ex-SIF)

Résultats des délibérations:

1. Le Conseil d'administration prend note des informations actualisées sur le Fonds ABC présentées dans le document EB 2018/124/R.48.
2. Le Conseil salue cette initiative, qui porte sur le "chaînon manquant" (les entreprises de taille intermédiaire) et s'attaque au problème des investissements dont le besoin se fait cruellement sentir pour l'agriculture paysanne, et plus particulièrement pour les jeunes entrepreneurs.
3. Le Conseil prend également note de la date du lancement officiel de ce fonds, prévu le 1^{er} janvier 2019.

97. La direction apporte des précisions sur un certain nombre d'aspects, dont le recrutement du gestionnaire du fonds, le calendrier de mise en place et la structure financière et juridique de ce fonds d'investissement. Les représentants accueillent avec satisfaction les éclaircissements apportés par la direction en ce qui concerne la contribution du FIDA à la création de ce fonds et son rôle dans la mobilisation de ressources, le choix de propositions de projet recevables et la constitution d'une réserve de propositions. Bien que ce fonds d'investissement s'adresse principalement aux jeunes, l'autonomisation des femmes et le climat seront pris en considération.

98. La direction prend acte de la mise en garde invitant à analyser attentivement les risques et les coûts de transaction élevés qui peuvent être associés aux investissements de faible montant financés dans le cadre de cette initiative. Par ailleurs, elle indique qu'elle s'est attelée à rechercher les meilleurs moyens d'évaluer l'impact de ce fonds d'investissement en matière de promotion de l'esprit d'entreprise au sein de la jeunesse et de développement des entreprises agricoles.

g) Informations actualisées sur la contribution du FIDA à la réforme du système des Nations Unies pour le développement

Résultat des délibérations:

1. Le Conseil d'administration souscrit sans réserve au programme de réforme arrêté par le Secrétaire général et se félicite de la démarche collective adoptée par le FIDA à l'égard de la mise en œuvre de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies, ainsi que des mesures déjà prises.
2. Le FIDA est invité à poursuivre son étroite collaboration avec l'équipe de transition des Nations Unies pour rechercher des moyens concrets d'appliquer la résolution de l'Assemblée générale.
3. Pour tenir le Conseil d'administration au courant, la direction lui communiquera régulièrement des informations actualisées à l'occasion des prochaines sessions.

99. Le Conseil d'administration fait observer que la réforme en cours au FIDA est l'occasion de participer à la réforme engagée au sein du système des Nations Unies dans son ensemble. Les membres notent que le nouveau système des coordonnateurs résidents, qui est axé sur l'exécution et la concertation sur les politiques publiques, constitue une bonne occasion de permettre au FIDA d'améliorer l'efficacité et l'efficacités de la mise en œuvre et de contribuer à la concertation à l'échelle nationale et régionale. Les membres se félicitent des mesures déjà prises par le FIDA, notamment la contribution qu'il est prévu d'apporter au système des coordonnateurs résidents, et note que la question du prélèvement de 1% est encore en débat. Le Conseil d'administration sera informé lorsque le Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination aura arrêté clairement la voie à suivre.
100. En réponse aux observations formulées par les membres, la direction fait observer que le FIDA est résolu à faire des économies et à obtenir des gains d'efficacité sur le plan institutionnel et opérationnel dans le cadre des réformes, de la décentralisation et de la restructuration des processus opérationnels qui sont en cours. La convergence avec les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement – sans perdre de vue les politiques et les priorités de développement des gouvernements – sera également au premier plan des préoccupations. La direction est en outre déterminée à renforcer la collaboration et le partenariat avec les OSR et d'autres organismes, et elle évoque plusieurs exemples récents de collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé, l'UNICEF, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et l'OIT. Les possibilités de renforcer les mesures prises pour donner suite aux plans d'action à l'échelle du système, comme le plan d'action pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, seront également bienvenues.
101. Les membres s'accordent à penser que la réforme de l'Organisation des Nations Unies a pour objectif premier d'améliorer l'exécution au niveau national. En fin de compte, le succès de ces réformes reposera sur l'adhésion de tous les organismes et leur volonté de travailler ensemble.

T. Questions de gouvernance (point 10 de l'ordre du jour)

Résultats des délibérations:

1. Le Conseil d'administration prend connaissance avec intérêt du compte rendu oral présenté par l'Ambassadrice Martha Elena Federica Bárcena Coqui, représentante du Mexique au Conseil d'administration, de la visite de pays du Conseil d'administration en Éthiopie (14-18 mai 2018) et du diaporama qui l'accompagne.
2. Il est noté qu'il serait important d'assurer la représentation des trois Listes des États membres du FIDA lors des prochaines visites de pays.

10 b) iv) Rapport sur la visite de pays effectuée par le Conseil d'administration en 2018

102. Madame l'Ambassadrice Bárcena Coqui souligne l'importance de cette visite, qui suivait celle des trois chefs des OSR accompagnés de membres du Conseil d'administration, et s'est déroulée quelques jours seulement après le changement de gouvernement intervenu en Éthiopie.
103. Durant cette visite, les membres ont rencontré des représentants du Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies. Lors des visites sur les sites de projets financés par le FIDA, ils ont eu l'occasion de constater la bonne réputation du FIDA auprès des autorités locales et l'impact manifeste des projets bénéficiant du concours du FIDA, qui transforment la vie des populations rurales.
104. Les membres ont également été en mesure d'appréhender les enseignements tirés des activités passées ou en cours et les défis qu'il reste à surmonter. Cela leur a permis de transmettre à la direction des recommandations à prendre en considération dans le cadre des prochains projets. Ces recommandations portent avant tout sur la nécessité de parvenir à pérenniser les projets, à améliorer l'accès aux marchés et à renforcer la concertation sur les politiques menée avec les pouvoirs publics afin d'assurer la poursuite de la coopération et de renforcer la collaboration avec les autres partenaires. Il serait souhaitable que les prochaines visites coïncident avec les évaluations d'IOE afin de faciliter l'application des recommandations sur le terrain.
105. Un membre fait écho aux propos de l'Ambassadrice qui se déclare extrêmement satisfaite de cette visite sur le terrain aussi fructueuse qu'utile et salue le grand dynamisme des équipes du FIDA, grâce auxquelles cette visite a pu avoir lieu. Elle remercie également le représentant de la Chine, qui a coordonné la rédaction du rapport.

III. Clôture de la session

106. Le Président exprime sa profonde satisfaction à l'issue de cette session aussi dense que fructueuse. Il informe les membres que les propositions de modification des dates de la première session du Conseil d'administration de 2019 (afin de pouvoir organiser deux journées et demie de réflexion avec les membres du Conseil d'administration et une session de même durée) seront soumises à leur approbation au moyen d'un vote par correspondance.
107. Clôturant la session, le Président fait ses adieux aux représentants au Conseil d'administration suivants: Son Excellence Martha Elena Federica Bárcena Coqui, Ambassadrice et Représentante permanente des États-Unis du Mexique auprès des organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome, et Abdelbaset Ahmed Aly Shalaby, Représentant permanent adjoint de la République arabe d'Égypte auprès du FIDA, qu'il remercie de leur précieuse contribution.

108. En conclusion, le Président informe les représentants que le texte intégral de sa déclaration finale sera mis en ligne sur la Plateforme interactive réservée aux États membres sous la cote EB 2018/INF.9.

IV. Documents présentés pour information

109. Le document ci-après est présenté au Conseil d'administration pour information :
- Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le premier semestre 2018

V. Informations données dans le cadre du principe d'adaptation à l'objectif visé

- Liste des documents soumis au Conseil d'administration à la cent vingt-quatrième session



Investing in rural people
Investir dans les populations rurales
Invertir en la población rural
الاستثمار في السكان الريفيين

المنديون الذين حضروا الدورة الرابعة والعشرين بعد المائة للمجلس
التنفيذي

**Delegations at the 124th session of the
Executive Board**

**Délégations à la cent vingt-quatrième
session du Conseil d'administration**

**Delegaciones en el 124^o período de
sesiones de la Junta Ejecutiva**

Executive Board – 124th Session
Rome, 11-13 September 2018
For: **Information**

ALGERIA

Abdenmour GOUGAM
Secrétaire des affaires étrangères
Représentant permanent suppléant
de la République algérienne
démocratique et populaire auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

ANGOLA

Carlos Alberto AMARAL
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

Ângelo DO ROSÁRIO RAFAEL
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

ARGENTINA

Nazareno Cruz MONTANI CAZABAT
Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República Argentina ante
la FAO, el FIDA y el PMA
Roma

BELGIUM

Virginie KNECHT
Attachée
Représentation permanente de
la Belgique auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

BRAZIL

Eduardo ROLIM
General Coordinator of Relations
with International Organizations
Secretariat of International Affairs
Ministry of Planning, Development
and Management
Brasilia

BRAZIL (cont'd)

Rodrigo Estrela de CARVALHO
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CAMEROON

Médi MOUNGUI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Cameroun auprès
du FIDA
Rome

CANADA

Alexandra BUGAILISKIS
Ambassador
Permanent Representative of
Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Karen GARNER
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Christophe KADJI
Deputy Director
Food Security Division
Global Issues and Development Branch
Global Affairs Canada (GAC)
Ottawa

CHINA

LIU Weihua
Deputy Director-General
Department of International Economic
and Financial Cooperation
Beijing

CHINA (cont'd)

SHI Jiaoqun
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome

HUANG Xionghua
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome

CHEN Lijuan
Senior Officer
Department of International Economic
and Financial Cooperation
Beijing

LANG Pengfei
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome

DENMARK

Iben Ingemann SØRENSEN
Programme Officer
The Royal Danish Embassy
Rome

Maja HELLEDIE
Intern
The Royal Danish Embassy
Rome

DOMINICAN REPUBLIC

Antonio VARGAS HERNÁNDEZ
Ordenador Nacional de los Fondos Europeos
y
Director General de Cooperación
Multilateral
Ministerio de Economía, Planificación
y Desarrollo
Santo Domingo

DOMINICAN REPUBLIC (cont'd)

Mario ARVELO CAAMAÑO
Embajador
Representante Permanente de la
República Dominicana ante
el FIDA
Roma

Julia VICIOSO VARELAS
Ministra Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Liudmila KUZMICHEVA
Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Patricia RODRIGUEZ
Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

María Cristina LAUREANO PEÑA
Primera Secretaria
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

EGYPT

Abdelbaset Ahmed Aly SHALABY
Agricultural Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to IFAD
Rome

FINLAND

Satu LASSILA
Counsellor
Permanent Representative-designate
of the Republic of Finland
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

FINLAND (cont'd)

Heli MIKKOLA
Deputy Director
Team Leader, Multilateral Development
Banks
Unit for Development Finance and Private
Sector Cooperation
Ministry of Foreign Affairs
Helsinki

Tanja RAJAMÄKI
Adviser
Embassy of the Republic
of Finland
Rome

FRANCE

Delphine BORIONE
Ambassadrice
Représentante permanente
de la République française auprès de
l'OAA, PAM et FIDA
Rome

Arnaud GUIGNÉ
Conseiller économique
Adjoint au Chef du service économique
régional
Ambassade de France
Rome

Jérôme AUDIN
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République française
auprès de l'OAA, PAM et FIDA
Rome

Marie GUILLET
Chargée de mission
Représentation permanente de la
République française auprès de
l'OAA, PAM et FIDA
Rome

GERMANY

Annette SEIDEL
Head of Division
Federal Ministry for Economic
Cooperation and Development
Berlin

INDIA

Prashant GOYAL
Joint Secretary (UN and MI)
Department of Economic Affairs
Ministry of Finance
New Delhi

INDONESIA

Syukur IWANTORO
Secretary-General
Ministry of Agriculture
Jakarta

Esti ANDAYANI
Ambassador
Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Yusral TAHIR
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Mesah TARIGAN
Head
International Co-operation Bureau
Ministry of Agriculture
Jakarta

Jehezkiel Stephanus George LANTU
Minister
Deputy Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Gustaf Daud SIRAIT
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Arief RACHMAN
Head of Division for United Nations Affairs
Bureau for International Cooperation
Ministry of Agriculture
Jakarta

INDONESIA

Widi HARDJONO
Head of Center
for Agricultural Training
Ministry of Agriculture
Jakarta

Augustina Dian Kartika DHARMAWATI
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

ITALY

Alberto COGLIATI
Senior Advisor
International Relations Directorate
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Adriana APOLLONIO
First Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

Carla BRUNO
Attaché
Permanent Representation of the
Italian Republic to the
United Nations Agencies
Rome

JAPAN

Toru HISAZOME
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Japan to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Akiko MUTO
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of Japan to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

KENYA

Teresa TUMWET
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Kenya to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

KUWAIT

Yousef Ghazi AL-BADER
Regional Manager for Central
Asian and European Countries
Operations Department
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

MEXICO

Martha Elena Federica BÁRCENA COQUI
Embajadora
Representante Permanente de
los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Benito Santiago JIMÉNEZ SAUMA
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

NETHERLANDS

Hans HOOGEVEEN
Ambassador
Permanent Representative of
the Kingdom of the Netherlands to
the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Hendrik Albert HILBERINK
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NETHERLANDS

Frans Van der STRAATEN
Cluster Coordinator, Regional
and Development Banks
International Financial Institutions Division
Multilateral Institutions and
Human Rights Department
Ministry of Foreign Affairs
The Hague

Caroline Smits VAN OYEN
Intern
Permanent Representation of
the Kingdom of the Netherlands to
the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

NORWAY

Inge NORDANG
Ambassador
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Gunnvor BERGE
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Helene HENRIKSEN
Intern
Permanent Mission of Norway to the
United Nations Agencies
Rome

PAKISTAN

Tanveer AHMED
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

QATAR

Akeel HATOOR
Adviser
Embassy of the State of Qatar
Rome

REPUBLIC OF KOREA

JOO Won Chul
Counsellor (Agricultural Attaché)
Alternate Permanent Representative of the
Republic of Korea to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

SAUDI ARABIA

Mohammed Ahmed M. ALGHAMDI
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

Salah bin AbdelRazaq AL KHODER
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia
to FAO
Rome

Mansour Mubarak S. AL ADI
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

SPAIN

Juan Claudio DE RAMÓN JACOB-ERNEST
Primer Secretario
Embajada de España
Roma

SWEDEN

Victoria JACOBSSON
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of Sweden to IFAD
Rome

Clara AXBLAD
Programme and Policy Officer
Embassy of Sweden
Rome

Lucas LINDFORS
Intern
Embassy of Sweden
Rome

SWITZERLAND

Liliane ORTEGA
Conseillère
Représentante permanente adjointe
de la Confédération suisse auprès
de la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

Thomas HEIMGARTNER
Chargée de programme
Section Programme global
sécurité alimentaire
Direction du développement et
de la coopération (DDC)
Département fédéral des affaires
étrangères
Berne

UNITED ARAB EMIRATES

Yousuf Mohammed BIN HAJAR
Deputy Director
International Financial Relations Department
Ministry of Finance
Abu Dhabi

UNITED KINGDOM

Marie-Therese SARCH
Ambassador
Permanent Representative of the
United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED KINGDOM (cont'd)

Elizabeth NASSKAU
First Secretary
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Fiona PRYCE
Information Manager/Programme Support
Permanent Representation of the
United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED STATES

Elizabeth LIEN
Deputy Director
Office of International Debt
and Development Policy
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Zachary BLACKBURN
Foreign Affairs Officer
Department of State
Washington, D.C.

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Elías Rafael ELJURI ABRAHAM
Embajador
Representante Permanente de
la República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Porfirio PESTANA DE BARROS
Ministro Consejero
Representante Permanente Alterno de la
República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

المراقبون

OBSERVERS¹
OBSERVATEURS
OBSERVADORES

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS (FAO)

Laurent THOMAS
 Assistant Director-General
 Officer-in-Charge, Office of the
 Deputy Director-General (Operations)
 Rome

Raschad AL-KHAFAJI
 Attaché de Cabinet
 Office of the Directeur de Cabinet
 Office of the Director-General
 Rome

WORLD FOOD PROGRAMME (WFP)

Harriett SPANOS
 Secretary to the Executive Board
 and Director of the
 Executive Board Secretariat
 Rome

Stephanie HOCHSTETTER SKINNER-KLÉE
 Director
 Rome-based Agencies and Committee
 on World Food Security (CFS) Division
 Rome

Neal PRONESTI
 External Partnership Consultant
 Rome-based Agencies and Committee
 on World Food Security (CFS) Division
 Rome

Michael HUGGINS
 Senior External Partnerships Manager
 Rome-based Agencies and Committee
 on World Food Security (CFS) Division
 Rome

¹ Pursuant to Observer status as per Rules of Procedures of the Executive Board (Rule 8 - footnote 3).

المداولات الخاصة لبرامج الفرص الاستراتيجية القطرية

COSOP DELIBERATIONS²
DÉLIBÉRATIONS RELATIVES AUX COSOP
DELIBERACIONES SOBRE LOS COSOP

CUBA

José Carlos Rodríguez RUIZ
 Embajador
 Representante Permanente de
 la República de Cuba
 ante el FIDA
 Roma

REPUBLIC OF MOLDOVA

Stela STINGACI
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Republic of Moldova
 to IFAD
 Rome

المراقبون الصامتون الذين تابعوا الدورة من قاعة الاستماع

SILENT OBSERVERS IN THE SALLE D'ÉCOUTE³
OBSERVATEURS SANS DROIT DE PAROLE DANS LA SALLE
D'ÉCOUTE
OBSERVADORES SIN DERECHO A INTERVENIR EN LA SALA DE
ESCUCHA

COSTA RICA

Luis Fernando CECILIANO PIEDRA
 Consejero
 Representante Permanente Alterno
 de Costa Rica ante la FAO,
 el FIDA y el PMA
 Roma

CUBA

Rebeca CUTIÉ CANCINO
 Consejera
 Representante Permanente Adjunta
 de la República de Cuba
 ante el FIDA
 Roma

² Pursuant to document EB 2002/77/R.12: Procedure for the Review of Country Strategic Opportunities Papers (COSOPS) by the Executive Board. Paragraph 15 (2) Process.

³ Pursuant to document EB 2010/101/INF.4/Rev.1: Silent observers at Executive Board Proceedings. Paragraph 2 (b).

CYPRUS

Spyridon ELLINAS
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Cyprus to the
United Nations Food and Agriculture
Agencies
Rome

DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA

RIM Song Chol
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Democratic People's Republic
of Korea to IFAD
Rome

Kim Chon GIL
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Democratic People's Republic
of Korea to IFAD
Rome

GUATEMALA

Sylvia WOHLERS DE MEIE
Ministro Consejero
Representante Permanente Adjunto
de la República de Guatemala
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

HUNGARY

Zoltán KÁLMÁN
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of Hungary
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Emőke KORZENSZKY
Intern
Permanent Representation of Hungary
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

ICELAND

Stefán Jón HAFSTEIN
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative
of the Republic of Iceland to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

IRELAND

Paul James KIERNAN
First Secretary (Agriculture)
Deputy Permanent Representative-designate
of Ireland to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

PANAMA

Angélica Maria JÁCOME
Representante Permanente de la
República de Panamá ante el FIDA
Roma

Andrea PAZZANI
Intern
Representación Permanente de Panamá
ante FAO, FIDA y PMA
Roma

PERU

Diana CALDERÓN VALLE
Segunda Secretaria
Representante Permanente Alternativa
de la República del Perú ante los
Organismos Internacionales
Roma

REPUBLIC OF MOLDOVA

Andrian POPESCU
First Secretary
Deputy Permanent Representative of
the Republic of Moldova to IFAD
Rome

ROMANIA

Vlad MUSTACIOSU
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la Roumanie auprès du FIDA
Rome

RUSSIAN FEDERATION

Ivan PERSHIN
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Russian Federation to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

SENEGAL

Baye Mayoro DIOP
Premier Secrétaire
Représentant permanent adjoint
de la République du Sénégal
auprès des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

THAILAND

Thanawat TIENSIN
Minister (Agriculture)
Permanent Representative of
the Kingdom of Thailand to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Jirapa INTHISANG TROCHIM
First Secretary (Agriculture)
Alternate Permanent Representative of
the Kingdom of Thailand to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent vingt-quatrième session

| Cote du document | Point de l'ordre du jour | Titre |
|---------------------------------------|--------------------------|--|
| EB 2018/124/R.1/Rev.1 | 2 | Ordre du jour provisoire |
| EB 2018/124/R.1/Rev.1/Add.1/Rev.3 | 2 | Calendrier de travail de la session |
| EB 2018/124/R.2 | 3 a) | Informations actualisées sur l'exercice relatif à l'excellence opérationnelle axée sur les résultats |
| EB 2018/124/R.3 + Corr.1 | 3 b) | Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2019, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2019 et plan indicatif pour 2020-2021 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA |
| EB 2018/124/R.4 | 3 c) | Plan d'action en faveur des jeunes ruraux |
| EB 2018/124/R.5 | 4 a) i) | Procès-verbal de la cent unième session du Comité de l'évaluation |
| EB 2018/124/R.6 | 4 a) ii) | Procès-verbal de la cent deuxième session du Comité de l'évaluation |
| EB 2018/124/R.7 + Add.1 | 4 b) | Évaluation au niveau de l'institution de l'architecture financière du FIDA |
| EB 2018/124/R.51 | 4 b) | Déclaration du Comité d'audit relative à l'évaluation au niveau de l'institution de l'architecture financière du FIDA |
| EB 2018/124/R.8 | 4 d) | Document d'orientation révisé – Examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA |
| EB 2018/124/R.9 | 4 e) i) | Cameroun : Évaluation de la stratégie et du programme de pays |
| EB 2018/124/R.10 | 4 e) i) | Inde : Évaluation de la stratégie et du programme de pays |
| EB 2018/124/R.11 | 4 e) i) | République de Moldova : Évaluation de la stratégie et du programme de pays |
| EB 2018/124/R.12 + Corr.1 + Add.1 | 4 f) | Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) |
| EB 2018/124/R.13 + Add.1 | 5 | Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) |
| EB 2018/124/R.14 + Add.1 ⁴ | 6 | Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) |
| EB 2018/124/R.15 | 7 a) | Procès-verbal de la neuvième réunion du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance |
| EB 2018/124/R.16 | 7 b) i) | Procès-verbal de la première réunion du Groupe de travail sur le cadre de transition |
| EB 2018/124/R.17 | 7 b) ii) | Procès-verbal de la deuxième réunion du Groupe de travail sur le cadre de transition |
| EB 2018/124/R.18 | 7 b) iii) | Procès-verbal de la troisième réunion du Groupe de travail sur le cadre de transition |
| EB 2018/124/R.19 + Add.1 | 7 c) i) | Inde : Programme d'options stratégiques pour le pays 2018-2024 |
| EB 2018/124/R.20 | 7 c) ii) | République de Cuba : Programme d'options stratégiques pour le pays |
| EB 2018/124/R.21 | 7 c) iii) a) | République d'Arménie : Programme d'options stratégiques pour le pays 2018-2024 |

⁴ En anglais seulement.

| | | |
|---|--------------|---|
| EB 2018/124/R.22 + Add.1 | 7 c) iii) b) | République de Moldova: Programme d'options stratégiques pour le pays 2019-2024 |
| EB 2018/124/R.23 + Add.1 + Sup.1 ⁵ | 7 d) i) a) | Bénin: Projet d'appui au développement agricole et à l'accès au marché |
| EB 2018/124/R.24 | 7 d) i) b) | Tchad: Projet de renforcement de la productivité des exploitations agropastorales familiales et résilience |
| EB 2018/124/R.25 + Add.1 + Sup.1 ⁶ | 7 d) ii) a) | Chine: Programme novateur de réduction de la pauvreté: Développement des agroentreprises spécialisées dans le Sichuan et le Ningxia |
| EB 2018/124/R.26 ⁷ | 7 d) ii) b) | Indonésie: Programme de services d'appui à l'entrepreneuriat et à l'emploi des jeunes |
| EB 2018/124/R.27 | 7 d) ii) c) | Pakistan: Projet de réduction de la pauvreté dans le sud du Penjab |
| EB 2018/124/R.28 | 7 e) | Don au titre du guichet dons au secteur privé à Delivery Associates en faveur du Programme visant à encourager la mise en œuvre des résultats dans le secteur agricole |
| EB 2018/124/R.29 | 8 a) i) | Rapport du président du Comité d'audit sur la cent quarante-neuvième réunion |
| EB 2018/124/R.30 | 8 a) ii) | Rapport du président du Comité d'audit sur la cent cinquantième réunion |
| EB 2018/124/R.31 | 8 c) | Mise à jour des conditions de financement |
| EB 2018/124/R.32 | 8 d) | Rapport sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA |
| EB 2018/124/R.33/Rev.1 + Add.1 | 9 a) | Tableau de bord des risques du FIDA |
| EB 2018/124/R.34 | 9 b) | Proposition préliminaire d'instruments pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets |
| EB 2018/124/R.35/Rev.1 ⁸ | 10 a) i) | Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-deuxième session du Conseil des gouverneurs |
| EB 2018/124/R.36 ⁹ | 10 b) i) | Quatrièmes journées de réflexion du Conseil d'administration: Tableau des questions et des mesures visant à renforcer la gouvernance du FIDA |
| EB 2018/124/R.37 ⁹ | 10 b) ii) | Renforcement du rôle de gouvernance d'organes subsidiaires du Conseil d'administration |
| EB 2018/124/R.38 ⁸ | 10 b) iii) | Participation d'observateurs aux sessions du Conseil d'administration |
| EB 2018/124/R.39 | 10 b) iv) | Rapport sur la visite de pays effectuée par le Conseil d'administration en 2018 |
| EB 2018/124/R.40 ⁹ | 11 | Le FIDA et la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028) |
| EB 2018/124/R.41 | 12 | Rapport de situation sur l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles |
| EB 2018/124/R.42 | 13 a) | Proposition de Mémoire d'accord avec l'Association internationale de la sécurité sociale |

⁵ En français seulement.

⁶ En anglais seulement.

⁷ Retiré de l'ordre du jour; sera examiné lors d'une session ultérieure du Conseil.

⁸ Retiré de l'ordre du jour; approbation par vote par correspondance.

⁹ Retiré de l'ordre du jour; sera examiné lors d'une session ultérieure du Conseil.

| | | |
|--|-------|--|
| EB 2018/124/R.43 | 13 b) | Mémoire d'accord entre le Centre international d'agriculture biosaline et le FIDA |
| EB 2018/124/R.44 | 13 c) | Proposition de Mémoire d'accord avec l'Université La Sapienza de Rome, l'Université de Rome Trois et l'Université de Rome Tor Vergata |
| EB 2018/124/R.45 | 13 d) | Proposition d'acceptation de fonds supplémentaires de la part de la Small Foundation et du New Venture Fund |
| EB 2018/124/R.46 ⁸ | 13 e) | Invitation des observateurs aux sessions du Conseil des gouverneurs |
| EB 2018/124/R.47 | 13 f) | Conclusion d'arrangements juridiques entre le FIDA et le Fonds vert pour le climat |
| EB 2018/124/R.48 | 13 g) | Informations actualisées sur le Fonds d'investissement pour l'agro-industrie |
| EB 2018/124/R.49 | 13 h) | Informations actualisées sur la contribution du FIDA à la réforme du système des Nations Unies pour le développement |
| Documents présentés pour information | | |
| EB 2018/124/R.50 | 15 | Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le premier semestre 2018 |
| Principe d'adaptation à l'objectif visé | | |
| EB 2018 FFP6 (AC EB) | | Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service |
| EB 2018 FFP7 (AC EB) | | Rapport sur l'état des contributions à la Dixième reconstitution des ressources du FIDA |
| EB 2018 FFP8 (EB) | | Rapport sur les activités prévues aux niveaux mondial, régional et national |
| EB 2018 FFP9 (EB) ¹⁰ | | List of documents for the 124 th session of the Executive Board |
| Notes d'information | | |
| EB 2018/124/INF.1 | | Dispositions pratiques pour la cent vingt-quatrième session du Conseil d'administration |
| EB 2018/124/INF.2 | | Vue d'ensemble des fonds supplémentaires reçus, engagés et utilisés en 2017 |
| EB 2018/124/INF.3 | | Rapport sur les travaux des quatrième journées de réflexion du Conseil d'administration du FIDA |
| EB 2018/124/INF.4 | | Modalités et conditions de prêt du FIDA: Taux d'intérêt des prêts consentis à des conditions ordinaires et intermédiaires pour le deuxième semestre de 2018 |
| EB 2018/124/INF.5 | | Résultats du vote par correspondance du Conseil d'administration concernant les dates de la visite de pays du Conseil d'administration du FIDA en 2019 |
| EB 2018/124/INF.6 | | Lettre d'intention entre le Prix Khalifa international consacré au palmier dattier et à l'innovation agricole et le Fonds international de développement agricole |
| EB 2018/124/INF.7 | | Informations actualisées sur la situation des engagements au titre de FIDA11 et des mesures prises par la direction pour le suivi des progrès par rapport aux cibles du Cadre de gestion des résultats de FIDA11 |

⁸ Retiré de l'ordre du jour; approbation par vote par correspondance.

¹⁰ En anglais seulement.

| | |
|---------------------------|------------------------------|
| Cote du document: | <u>EB 2018/124/R.1/Rev.2</u> |
| Point de l'ordre du jour: | <u>2</u> |
| Date: | <u>20 septembre 2018</u> |
| Distribution: | <u>Publique</u> |
| Original: | <u>Anglais</u> |

F

Investir dans les populations rurales

Ordre du jour

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsable pour les questions techniques et la transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Chef de l'Unité des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: gb@ifad.org

Ordre du jour

I. Points à étudier

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour **[A]**
3. Échelle institutionnelle
 - a) Informations actualisées sur l'exercice relatif à l'excellence opérationnelle axée sur les résultats **[I]**
 - b) Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2019, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2019 et plan indicatif pour 2020-2021 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA **[E]**
 - c) Plan d'action en faveur des jeunes ruraux **[E]**
4. Évaluation
 - a) Rapports du président du Comité de l'évaluation **[I]**
 - i) Cent unième session du Comité de l'évaluation
 - ii) Cent deuxième session du Comité de l'évaluation
 - b) Évaluation au niveau de l'institution de l'architecture financière du FIDA **[E]**
 - c) Informations actualisées sur l'état d'avancement de l'Accord entre la direction du FIDA et le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA sur l'harmonisation des méthodes et systèmes d'évaluation indépendante et d'autoévaluation du FIDA: Phase II **[I]**
 - d) Document d'orientation révisé – Examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA **[A]**
 - e) Évaluations de la stratégie et du programme de pays **[E]**
 - i) Cameroun
 - ii) Inde
 - iii) République de Moldova
 - f) Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) **[E]**
5. Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) **[E]**
6. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) **[E]**
7. Questions opérationnelles
 - a) Rapport du président sur la neuvième réunion du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance **[I]**
 - b) Rapports du président sur le Groupe de travail sur le cadre de transition **[I]**
 - i) Première réunion du Groupe de travail sur le cadre de transition
 - ii) Deuxième réunion du Groupe de travail sur le cadre de transition
 - iii) Troisième réunion du Groupe de travail sur le cadre de transition

- c) Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) **[E]**
 - i) Asie et Pacifique
 - Inde
 - ii) Amérique latine et Caraïbes
 - Cuba
 - iii) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
 - (a) Arménie
 - (b) République de Moldova
 - d) Propositions de projet/programme soumises à l'attention du Conseil d'administration **[A]**
 - i) Afrique de l'Ouest et du Centre
 - a) Bénin: Projet d'appui au développement agricole et à l'accès au marché
 - b) Tchad: Projet de renforcement de la productivité des exploitations agropastorales familiales et résilience
 - ii) Asie et Pacifique
 - a) Chine: Programme novateur de réduction de la pauvreté: Développement des agroentreprises spécialisées dans le Sichuan et le Ningxia
 - b) Pakistan: Mémoire du Président - Projet de réduction de la pauvreté dans le sud du Pendjab
 - e) Don au titre du guichet dons au secteur privé a Delivery Associates en faveur du Programme visant à encourager à la mise en œuvre des résultats par le biais de la création de Services de mise en œuvre des résultats dans le secteur agricole **[A]**
8. Questions financières
- a) Rapports du président du Comité d'audit **[E]**
 - i) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent quarante-neuvième réunion
 - ii) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent cinquantième réunion
 - b) Informations actualisées sur la transformation de l'architecture financière du FIDA **[I]**
 - c) Informations actualisées sur les conditions de financement **[E]**
 - d) Informations actualisées sur le Cadre des prêts de partenaires à des conditions favorables **[I]**
 - e) Rapport sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA **[I]**
 - f) Informations actualisées sur l'application de la section consacrée à la dépréciation dans la Norme internationale d'information financière (IFRS) 9 **[I]**
9. Gestion des risques:
- a) Tableau de bord des risques du FIDA **[E]**
 - b) Informations actualisées sur l'évaluation indépendante des risques stratégiques et opérationnels du FIDA **[I]**
 - c) Proposition préliminaire d'instruments pour un démarrage plus rapide de l'exécution des projets (FIPS) **[E]**

10. Rapport sur la visite de pays effectuée par le Conseil d'administration en 2018 **[E]**
11. Rapport de situation sur l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles **[I]**
12. Questions diverses
 - a) Proposition de Mémoire d'accord avec l'Association internationale de la sécurité sociale **[A]**
 - b) Mémoire d'accord entre le Centre international d'agriculture biosaline et le FIDA **[A]**
 - c) Proposition de Mémoire d'accord avec l'Université La Sapienza de Rome, l'Université de Rome Trois et l'Université de Rome Tor Vergata **[A]**
 - d) Proposition d'acceptation de fonds supplémentaires de la part de la Small Foundation et du New Venture Fund **[A]**
 - e) Conclusion d'arrangements juridiques entre le FIDA et le Fonds vert pour le climat **[A]**
 - f) Informations actualisées sur l'initiative du Fonds d'investissement pour l'agro-industrie (ABC) (ex-SIF) **[E]**
 - g) Informations actualisées sur la contribution du FIDA à la réforme du système des Nations Unies pour le développement **[I]**

II. Documents présentés pour information [I]

13. Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le premier et deuxième trimestre 2018

III. Informations données dans le cadre du principe d'adaptation à l'objectif visé

- Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
- Rapport sur l'état des contributions à la Dixième reconstitution des ressources du FIDA
- Rapport sur les activités prévues aux niveaux mondial, régional et national
- Liste des rapports d'audit interne (exclusivement réservé aux représentants au Conseil d'administration)^{11,12}

IV. Notes d'information

- a) Arrangements pour la cent vingt-quatrième session du Conseil d'administration
- b) Vue d'ensemble des fonds supplémentaires reçus, engagés et utilisés en 2017
- c) Rapport sur les travaux des Quatrièmes journées de réflexion du Conseil d'administration du FIDA
- d) Modalités et conditions de prêt du FIDA: taux d'intérêt des prêts consentis à des conditions ordinaires et intermédiaires en 2018
- e) Résultats du vote par correspondance du Conseil d'administration concernant les dates de sa visite de pays en 2019
- f) Lettre d'intention entre le Prix Khalifa international consacré au palmier dattier et à l'innovation agricole et le Fonds international de développement agricole

¹¹ Aux termes de la Révision de la Charte du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA (EB 2018/123/R.21/Rev.2), paragraphe 4.1 e) note c en bas de page, "Les membres du Comité d'audit et les représentants au Conseil d'administration sont informés, avant les réunions du Comité d'audit, des rapports d'audit interne récemment publiés."

¹² Disponible sur la page de l'AC 150, sur la plateforme interactive réservée aux États membres.

- g) Informations actualisées sur la situation des engagements au titre de FIDA11 et des mesures prises par la direction pour le suivi des progrès par rapport aux cibles du Cadre de gestion des résultats de FIDA11